

61

BULLETIN

DE LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

(MENSUEL)

N° 337 — Juillet 1911.

CONCOURS AGRICOLE

de CHANTILLY

Des 1^{er} et 2 Juillet 1911.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
11, Place de l'Hôtel-de-Ville.

—
1911

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 337. — Juillet 1911.

Concours Agricole de Chantilly.

Les 1^{er} et 2 juillet, la Société d'Agriculture de Senlis a tenu son Concours Agricole à Chantilly pour le canton de Creil.

Dans les Grandes Ecuries, monument superbe, élevé en 1719 par Louis de Bourbon, septième prince de Condé, des instruments avaient été disposés pour faire l'essai des transmissions de forces par l'électricité.

Sur la Petite Pelouse, des moutons et vaches couronnés, hors pair, en Belgique, à l'Exposition de Paris et dans les Concours régionaux, montraient à quel degré des agronomes tels que MM. Boisseau, Dhucque, Longuet, Roland ont su, par de minutieuses et savantes études, perfectionner la race.

Ces types, particulièrement remarquables, et les instruments agricoles de notre intelligent compatriote, M. Michel Robert, ainsi que ceux de la Société « La France », de M. Lefebvre-Albaret, de M. Pilter, de M. Descamps, les tonneaux à purin de M. Lalis, la machine à badigeonner des ateliers Lochel de Paris, les brabants, les déchaumeuses du grand constructeur M. Bajac, l'outillage électrique de M. Lefèvre de Chantilly, etc., occupaient sur la prairie, un espace restreint, il est vrai, mais montrant, dans un tout, ce que fait mouvoir cette grande force, qu'est l'Agriculture du pays.

Le cadre et l'espace où l'Agriculture avait déposé ses témoignages, formaient, à eux seuls, un merveilleux ensemble. La forêt seigneuriale, à l'aspect du midi, le parallélogramme, d'une architecture magnifique, sur la bordure occidentale, au nord et à l'ouest, toutes les villa, essaimées en ce



SHAS



beau lieu, pour former la ceinture d'où le regard peut admirer le très-gracieux horizon.

L'Agriculture n'est pas la partie dominante du canton de Creil. Ce beau canton, avec ses promontoires géologiques si accusés, ses jolies rives de l'Oise, ses plateaux, que recouvrent les forêts, sur les sols siliceux, et les plantes agricoles sur les calcaires siliceux et les sables que les eaux ont amené, n'a qu'une partie de son territoire en sol arable. L'industrie a pris un essor immense pour ajouter à ces forces ; le concours ne reflétait que la partie réservée à la culture des champs.

Il n'en n'était pas moins fort instructif, donnant bien l'image de ce que demeureront toujours les comices locaux. Ce sont les assises familiales de l'Agriculture préparées par un labeur de deux années, pendant lesquelles la corporation montre les chefs-d'œuvre ruraux, jugés par ses pairs, et les serviteurs qui n'ont pas quitté le toit cultural.

C'est bien le modèle de la vie corporative, réunissant, à ses grands jours, sous la même tente, tous les travailleurs du sol. C'est la fête, selon l'expression d'Olivier de Serres : « Du grand ménage des champs ». Il aimait bien le grand Prince, qui a légué à la France, le beau joyau de Chantilly, à venir s'asseoir à la table du grand ménage des champs ».

Sa vie toute de labeur, ensoleillée d'art, avait toujours pratiqué la devise arcaïque *Ense et aratro*.

En entrant au manège pour la distribution des récompenses, tous, sous les grands arceaux, avaient la pensée de souvenir que les hommes des champs conservent toujours à ceux qui les honorent.

Sur l'estrade, très bien ornementée, avaient pris place : MM. Martin, président de la Société ; Delaunay, vice-président ; Léon Fautrat, secrétaire ; Lelièvre, trésorier ; Robert Heuzé, député ; Vallon, maire de Chantilly ; Balézeaux, Tantost, adjoints ; les conseillers municipaux de Chantilly ; Daussin, conseiller général ; Aury-Pauquet, conseiller d'arrondissement ; Michel de Pontalba, maire de Montlévêque ; Girard, Buat, Bonamy, Lemoine, Roland, Boisseau, Dhuicque, lauréat du grand concours ; Longuet, Ferry, Michel Robert, Albert Martin, Sagny, G. Delaunay, Meignen, Paul Devouge, Savary, etc.

L'excellente musique de Chantilly prêtait son concours à la cérémonie.

SOUSCRIPTION

Pour aider la Société à faire face aux dépenses toujours importantes qu'entraîne l'organisation d'un Concours, M. le Président avait adressé la circulaire suivante aux propriétaires et cultivateurs de l'arrondissement.

Ainsi qu'en témoigne la liste que nous publions ci-après, l'appel de M. Martin a été entendu.

M.

La Société d'Agriculture de Senlis s'efforce par tous les moyens en son pouvoir, non seulement de perfectionner l'agriculture mais encore d'améliorer les relations si tendues de nos jours entre les patrons et les ouvriers, entre les pauvres et les riches.

Les ouvriers ne comprennent pas, trop souvent, que sans les patrons il n'y aurait pas pour eux de travail avantageux possible, que livrés à leurs propres forces sans les machines et l'outillage important que seul le capital peut leur procurer, sans la direction intelligente et instruite qui dirige et coordonne leurs efforts, la production s'abaisserait dans d'énormes proportions et le pays retomberait dans la misère et l'abjection des temps primitifs.

Mais il est un devoir social pour tous ceux que la fortune favorise plus ou moins, de prendre souci de ceux qui sont moins heureux, de les aider et de les encourager dans la voie qui, par un travail assidu et une conduite irréprochable, doit contribuer à la prospérité du pays et à l'amélioration de leur propre condition.

A cet effet, la Société distribue de nombreux prix de moralité aux ouvriers agricoles qui ont de longs états de services accomplis avec courage et honnêteté.

Mais ses ressources sont limitées, elle ne reçoit pas de subvention de l'Etat et elle est souvent obligée de laisser de côté des candidats dont elle craint le découragement.

C'est pourquoi elle vous prie de vouloir bien prendre part à la souscription ouverte pour lui venir en aide dans cette œuvre de devoir social et de charité bien comprise.

Le Concours aura lieu le 2 juillet à Chantilly. La distribution des prix sera faite solennellement sous le dôme des Grandes Ecuries, à trois heures de l'après-midi, et nous serions heureux si vous vouliez bien y assister et rehausser par votre présence la valeur des prix qui y seront décernés ; nos vieux serviteurs dont chacun désire serrer la main en seront particulièrement honorés.

Veillez agréer, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération très distinguée.

LÉON MARTIN.

Souscriptions recueillies pour le Concours de Chantilly

(1^{re} LISTE)

| | |
|---|-----------|
| Le Conseil Municipal de Chantilly..... | 1.000 fr. |
| MM. Vallon, maire de Chantilly..... | 250 |
| le baron G. de Rothschild..... | 250 |
| Poiret, conseiller municipal de Chantilly..... | 250 |
| Mme la baronne James de Rothschild..... | 200 |
| L'Institut de France..... | 100 |
| MM. le colonel de Sancy de Parabère, à Boran..... | 100 |
| le prince C. Radziwill..... | 100 |
| Isidore Sagny, à Crépy..... | 100 |
| Constant Ferry, à Trumilly..... | 100 |
| Heaumé, conseiller municipal de Chantilly..... | 100 |
| Léon Dumont, à Thury..... | 100 |
| Oury père, à Boullarre..... | 50 |
| Corbie père, à Nanteuil..... | 50 |
| Sargenton, à Chantilly..... | 50 |
| Balézeaux, notaire honoraire, à Chantilly..... | 50 |
| Heuzé, député..... | 50 |
| le vicomte Henri de Kersaint..... | 50 |
| Alfred Lemoine, à Duvy..... | 50 |
| Charles Lemoine, à Duvy..... | 50 |
| Vantroys, à Senlis..... | 50 |
| Auguste Roland, à Senlis..... | 50 |
| Albert Moquet, à Crépy..... | 50 |
| Constant Dhucque, à Brégy..... | 50 |
| Auguste Devouge, à Senlis..... | 50 |
| Mantel, à Duvy..... | 50 |
| Léon Martin, à Ermenonville..... | 50 |
| Léon Fautrat, à Senlis..... | 50 |
| Jean Duvivier, à Russy-Bémont..... | 50 |
| de Waru, à Senlis..... | 40 |
| le comte Doria, à Orrouy..... | 40 |
| le prince Mural..... | 40 |
| et Mme Paul Pierret, à Eve..... | 30 |
| le comte de Ribes, à Belle-Église..... | 25 |
| Michel Ephrussi..... | 20 |
| Mme la comtesse de Villers..... | 20 |
| Mme Picard..... | 20 |
| MM. de Cornois..... | 20 |
| Guibert..... | 20 |
| de Marcillac..... | 20 |
| de Pontalba..... | 20 |
| de Savignies..... | 20 |

| | |
|--|--------|
| MM. Lucien Moquet..... | 20 fr. |
| Paul Devouge..... | 20 |
| Daussin, conseiller général..... | 20 |
| Aury-Pauquet, conseiller d'arrondissement..... | 20 |
| Paul Benoist, à Chantilly..... | 20 |
| Lesage, restaurateur, à Chantilly..... | 20 |
| Paillart, conseiller municipal, Chantilly..... | 20 |
| Vaequerel, " "..... | 20 |
| Balézeaux, notaire, à Chantilly..... | 20 |
| Fleury, maire de Gouyieux..... | 20 |
| Mme Pingon, à Saint-Ermin..... | 20 |
| Mlle Heaumé, à Chantilly..... | 10 |
| MM. Maxime Clair et ses Fils, à Crépy..... | 10 |
| Auguste Gallé, à Apremont..... | 10 |
| Taupin, conseiller municipal, Chantilly..... | 10 |
| Thielemans, " "..... | 10 |
| Prevat, boulanger, "..... | 10 |
| Bavard, grainetier, "..... | 10 |
| Debaeq, conseiller municipal, "..... | 10 |
| Lamarre, " "..... | 10 |
| Chaalon, " "..... | 10 |
| Lavallée, " "..... | 10 |
| André, propriétaire, "..... | 10 |
| Sassua, architecte, "..... | 10 |
| Denier, fabricant de mannes, "..... | 5 |
| Aubin, horticulteur, "..... | 5 |
| Girault, faïencier, "..... | 5 |
| Mme veuve Fouchard, "..... | 5 |
| Mlle Godard, "..... | 5 |
| Mme veuve Foulquier, "..... | 5 |
| MM. Batellier, boulanger, "..... | 5 |
| Perrot, charcutier, "..... | 5 |
| Bléry, propriétaire, "..... | 5 |
| Duchauffour, propriétaire, "..... | 5 |
| Brière, débitant, "..... | 5 |
| Heil, quincaillier, "..... | 5 |
| Patte, propriétaire, "..... | 5 |
| Guétin, huissier, "..... | 5 |
| Pionnier, négociant, "..... | 5 |
| Dullocq, propriétaire, "..... | 5 |
| Toupet fils, entrepreneur, "..... | 5 |
| Gervais, libraire, "..... | 5 |
| Aufort, restaurateur, "..... | 5 |
| Joly, conseiller municipal, "..... | 5 |
| Pinçon, conseiller municipal, "..... | 5 |

| | | |
|--|-----------|-------|
| MM. Toupet, conseiller municipal, | » | 5 fr. |
| Bert, conseiller municipal, | » | 5 |
| Boulet, conseiller municipal, | » | 5 |
| Demailly, conseiller municipal, | » | 5 |
| D ^r Giraud, conseiller municipal, | » | 5 |
| Naudé, cafetier, | » | 5 |
| Eschger, conseiller municipal, | » | 5 |
| Mauclair, loueur, | » | 4 |
| Lefèvre, boucher, | » | 3 |
| Moulier, nouveautés, | » | 3 |
| Mme veuve Lecomte, | » | 3 |
| MM. Bruxelles, débitant, | » | 2 |
| Gauthier, charcutier, | » | 2 |
| Lamiche, rentier, | » | 2 |
| Protot, quincaillier, | » | 2 |
| Morin, propriétaire, | » | 2 |
| Gyfs, débitant, | » | 2 |
| Malherbe, photographe, | » | 2 |
| Marchal, boulanger, | » | 1 |
| La Société d'Encouragement (pour récompenser ses ouvriers). | | 300 |
| L'Hospice Condé (pour récompenser ses ouvriers). | | 150 |
| M. le comte de Kersaint, conseiller général, médaille argent grand module. | [Mémoire] | |
| M. Lucien Boisseau, à Chantemerle, un objet d'art. | [Mémoire] | |

4.803 fr.

Il convient d'ajouter à cette liste, pour une somme dont nous ne connaissons pas le montant, mais qui doit être assez importante, le nom de M. Henry Girard, de Bertrandfosse. Après toute la peine qu'il s'est donnée pour organiser, avec l'ordre et la ponctualité que chacun lui connaît, nos expériences d'électricité, et en avoir consigné les résultats dans le remarquable rapport que publie notre Bulletin, M. Girard a encore refusé de réclamer à la Société le remboursement des dépenses qu'il a faites (avoine, blé, orge, betteraves, tourteaux, engrais, journées d'ouvriers, etc...).

La Société adresse à M. Girard, ainsi qu'à tous les souscripteurs, son plus chaleureux merci.

La Distribution des Récompenses.

Discours de M. Léon Martin, président de la Société d'Agriculture.

Mesdames, Messieurs,

La Société d'Agriculture, convaincue que l'électricité peut rendre d'énormes services à notre pratique agricole, poursuit depuis plusieurs années des expériences sur les avantages qui peuvent résulter de son emploi. A Chamb'y d'abord, à Nanteuil ensuite

et enfin toute la semaine dernière à Chantilly, les principaux instruments de la ferme ont été mis en mouvement par l'électricité fournie par une usine de production dans les conditions normales.

Trois machines à battre, un coupe-racines, un hache-paille, un aplatisseur, un broyeur, un mélangeur d'engrais, un tarare aspirateur ont été successivement expérimentés. M. Gibert, ingénieur électricien, aidé de M. Girard et de plusieurs collaborateurs ont mesuré et pesé exactement la dépense de courant, faite par chaque instrument et le rendement en avoine, en farine ou en betteraves coupées, etc, de manière à se rendre compte exactement du prix de revient de chaque opération.

Ces expériences, longuement préparées, ont été faites dans les conditions ordinaires de la pratique. Les résultats en sont consignés dans un rapport qui vous sera communiqué et imprimé dans le Bulletin de manière que tous puissent en profiter.

Il n'est donc pas téméraire de penser que l'électricité va être établie dans toutes les fermes comme elle l'est déjà dans quelques-unes. Des usines de production sont déjà en fonction dans notre pays, toutes prêtes à donner à chacun l'énergie et la lumière qui lui seront nécessaires, et dans très peu d'années, avec les renseignements précis qui vont lui être fournis, le cultivateur pourra éclairer sa maison, ses écuries, étables, bergeries et sa grange, faire mouvoir sa machine à battre et tous les instruments placés dans ses bâtiments les plus éloignés. La cour de ferme sera entourée d'un réseau électrique qui mettra l'énergie et la lumière partout où le besoin s'en fera sentir.

Mais ce progrès ne peut se faire sans des modifications dans l'outillage actuel, sans des dépenses d'installation qui augmenteront nécessairement le capital d'exploitation de la ferme.

Et si la France tout entière se couvre d'un réseau électrique de force et de lumière, il est difficile de calculer la somme énorme de capitaux que cette transformation doit exiger.

Je sais bien que l'on compte sur la puissance d'économie propre au cultivateur français. Mais il ne faudrait pas l'enrayer par des lois mal faites qui iront certainement à l'encontre du but que l'on se propose.

Les bénéfices agricoles sont plutôt des économies que des bénéfices, car ils sont beaucoup au-dessous du cours du commerce et de l'industrie, et les frapper d'un impôt ne profitera pas à l'ouvrier. Il sera privé au contraire d'une somme de travail que le montant de cet impôt lui aurait procurée. De plus, si lors d'une succession vous enlevez à une ferme une partie importante de son capital, vous la privez de ses moyens de production, vous la privez d'un outillage utile, indispensable non seulement au cultivateur mais encore aux ouvriers qui sont chargés de l'employer. En frappant le capital vous frappez du même coup le travail, vous supprimez le salaire ou tout au moins vous en amenez l'avitissement.

Espérons que le sentiment public qui nous gouverne saura mieux discerner le véritable intérêt du pays et continuera à protéger l'agriculture. Elle a depuis plus de vingt ans fourni à la France toutes les denrées alimentaires qu'elle est capable de produire, elle a doublé le salaire de ses ouvriers et augmenté leur bien-être, elle ne demande qu'à poursuivre sa tâche.

Mais je ne puis terminer, Messieurs, sans rendre hommage à deux grandes gloires françaises, qui ont habité ce pays, le grand Condé et le duc d'Aumale, et nous y sommes

d'autant plus autorisés, que si l'histoire en approfondissait les éléments elle constaterait qu'une grande part en revient à cette paysannerie française dont nous sommes aujourd'hui les représentants.

C'est le paysan qui s'est formé, à l'aurore du moyen âge. Il a obtenu la concession d'un terrain vague et sans valeur. Il y construit une cabane semblable à celle des charbonniers de nos forêts, il fabrique une charrue rustique avec deux morceaux de bois, il laboure, il ensemence et la terre produit dix fois plus de grains et de fourrage qu'à l'état sauvage. Peu à peu il perfectionne sa culture, laisse en prés les terres fraîches et fertiles, cultive en céréales celles qui, plus sèches, les amènent à maturité, défend les forêts contre la dent des animaux. La brousse disparaît, les animaux qu'elle nourrissait rentrent dans les étables et, mieux traités, se développent en poids et en qualité.

Mais il y a mieux encore, ce cultivateur a trempé ses muscles au rude travail de la terre, il a trempé son caractère aux épreuves toujours renouvelées que lui apportent les saisons, il a formé son intelligence à résoudre les problèmes chaque jour plus difficiles que la nature lui pose.

Ce n'est plus l'humble servant sans armes du chevalier bardé de fer, c'est un homme plein d'initiative et d'énergie.

La royauté s'en empare, l'enrôle dans ses armées et c'est avec son endurance, son agilité, son intelligence et son habitude des champs, que le grand Condé écrase les vieilles troupes espagnoles.

C'est avec notre paysan français, tel que nous le connaissons encore, que le duc d'Aumale a pu accomplir une marche hardie en plein désert, supporter les souffrances les plus horribles de la soif et de la faim, et terminer par un coup d'éclat : la conquête de l'Algérie.

Si l'histoire ne parle pas souvent dans ses récits de la part du paysan dans les batailles, les chefs intelligents savent l'apprécier ; le duc d'Aumale considérait le travail de la terre comme la meilleure préparation à la guerre, il disait que la guerre demande un travail excessif, poussé jusqu'au bout des forces humaines et que certains travaux des champs, celui de la moisson en particulier, en étaient le meilleur entraînement.

Depuis, la guerre comme l'agriculture se transforment chaque jour, elles emploient des machines de plus en plus puissantes ; nos cultivateurs ne sont pas restés en arrière, ils ont donné la preuve de leur intelligence et de leur ténacité en les employant dans les conditions les moins favorables, de la science mécanique. Il seront tout préparés à se servir des armes savantes qu'on mettra entre leurs mains et avec leur courage légendaire, avec des chefs comme le grand Condé et le duc d'Aumale, ils sauront maintenir la victoire sous nos drapeaux et sauvegarder la gloire de la patrie française.

Primes d'honneur.

*Rapport de la Commission de Visite de Fermes dans le canton de Creil,
lu par M. Ch. Lemoine, de Duwy.*

Mesdames, Messieurs,

La Commission chargée par le bureau de la Société d'Agriculture de visiter les fermes du canton de Creil, et d'y désigner les agriculteurs les plus dignes de concourir pour les primes d'honneur, m'a confié le soin de vous rendre compte de ses travaux. C'est à ce titre que j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport.

C'est une mission délicate que celle de désigner entre tant d'agriculteurs expérimentés ceux qui méritent d'être donnés en exemple à leurs collègues. Nous avons apporté à cette tâche tout le zèle et toute l'impartialité désirables, et nous osons espérer que nos décisions auront l'approbation de tous.

Comme toujours, la difficulté de notre tâche s'est augmentée du fait de l'absence totale de candidatures ; nous avons donc dû rechercher par nous-mêmes les exploitations les plus dignes d'être examinées et parcourir toutes les plaines du canton. Nous avons ainsi visité une trentaine de cultures d'importances diverses, et nous espérons n'avoir fait aucun oubli regrettable.

Le canton de Creil est très différent des autres cantons de l'arrondissement de Senlis ; couvert, en grande partie, de forêts, de villes et d'usines, il n'offre au cultivateur que des plateaux de faible étendue, où la propriété est très morcelée, la concurrence de l'industrie y rend la main d'œuvre rare et coûteuse, aussi, la petite culture qui se suffit davantage à elle-même y occupe-t-elle la plus grande place. D'autre part, la nécessité d'alimenter de lait une nombreuse population urbaine fait que dans toutes les fermes on trouve des vacheries importantes, mais, par contre, peu de moutons.

Possédant beaucoup de bétail, les cultivateurs du canton de Creil ont nécessairement à leur disposition de grandes quantités de fumiers, aussi, avons-nous trouvé de bonnes récoltes partout, même dans des terres de faible qualité.

C'est sur le plateau de Creil, surtout, dans des terres généralement sablonneuses que nous avons pu voir le plus bel ensemble de récoltes ; il est vrai que nous nous trouvions là au milieu des cultures de M. Boulanger, lauréat de la prime d'honneur en 1896.

Nous avons visité la plaine de M. Boulanger et l'intérieur de sa ferme ; ces deux visites nous ont permis de constater que nos prédécesseurs avaient bien donné la prime d'honneur au plus méritant.

Les récoltes étaient de toute beauté ; les betteraves étaient d'une précocité et d'une tenue remarquables, les blés, bien garnis et bien droits ne paraissaient pas souffrir de l'excès d'humidité de cette année 1910, de triste mémoire.

La ferme, récemment construite, est bien comprise, les étables contiennent quarante belles vaches, bien soignées, et d'immenses greniers permettent de ranger les grains et aussi les tourteaux dont la vacherie fait une grande consommation.

Sur le même plateau de Creil, mais plus près de la forêt, et dans des terres moins bonnes, M. Gonnet dirige trois belles exploitations dépendant du domaine de M. de Rothschild.

A Malassise, nous avons trouvé, dans des bâtiments bien construits, des écuries et vacheries spacieuses et bien aérées ; une machine à vapeur actionne un matériel complet et produit l'électricité pour les transports de force et l'éclairage.

Au Plessis-Pommeraye, **M. Gonnét** nous a montré de beaux bœufs de travail, et un élevage de volailles fort intéressant.

La Ferme des Haies, jadis si habilement cultivée par **M. Heaumé**, lauréat de la prime d'honneur en 1882, est depuis quelques années rattachée au domaine de Laversine. Nous y avons vu un bon troupeau de moutons et une très belle vacherie. Le lait, expédié en grande partie chez le propriétaire, est l'objet de soins minutieux; la laiterie et le matériel d'expéditions sont d'une tenue luxueuse.

L'électricité est fournie par le château pour l'éclairage et la force motrice.

M. Gonnét ayant exprimé le désir de rester hors concours, nous ne pouvons que lui renouveler ici, avec nos félicitations pour la bonne tenue de ses trois fermes, nos remerciements pour l'aimable accueil qu'il a bien voulu nous faire.

Comme dans les concours précédents, le bureau de la Société a décidé d'attribuer trois primes d'honneur; nous allons donc examiner successivement les trois catégories de petite, moyenne et grande culture.

Petite Culture.

Dans la petite culture, nous avons particulièrement remarqué chez **M. Manchéron**, de Villers-Saint-Paul, de belles betteraves; chez **M. Midy**, de Montataire, de belles avoines; chez **MM. Bracque et Dupuille**, de Blaincourt, de bonnes récoltes.

A Précy-sur-Oise, **M. Dupuis** nous a montré de belles avoines et de bonnes betteraves, et dans sa ferme, sept bonnes vaches, malheureusement trop à l'étroit dans des bâtiments insuffisants.

A Précy, également, **M. Lecomte** nous a présenté une bonne récolte et une petite ferme bien installée. Cinq bons petits chevaux bretons suffisent à la culture d'une quarantaine d'hectares; ils sont logés dans une écurie bien pavée et bien aérée; dans l'étable, nous avons vu sept vaches, dont une belle Hollandaise, et de beaux sujets croisés Schwitz; dans la cour de belles volailles.

A Cramoisy, **M. Edmond Duchâtel** cultive trente hectares de bonnes terres dont il est propriétaire; l'assolement comporte 9 hectares de blé, 9 hectares d'avoine, 4 hectares de betteraves, le reste en fourrages; les récoltes étaient belles en juillet 1910, mais les blés, très forts, étaient atteints de la maladie du pied; la culture nous a paru soignée, ce qui n'est pas sans mérite, dans une ferme composée de cent cinquante parcelles pour un total de trente hectares. La ferme est bien tenue, 15 vaches et 4 chevaux bien choisis composent le bétail; un moteur actionne la batteuse, l'aplatisseur et une scie circulaire. Lors de notre visite d'hiver, **M. Duchâtel** commençait le montage d'une dynamo et d'une batterie d'accumulateurs pour l'éclairage de sa ferme et de son habitation.

A Maysel, **M. Gilant** nous a montré une culture de 35 hectares, très morcelée, où tout était soigné; les blés, moins drus, résistaient encore à la maladie du pied et promettaient une bonne récolte, les avoines et les betteraves étaient bonnes. L'assolement se composait de 10 hectares de blé, 11 hectares d'avoine, 4 hectares de betteraves fourragères, le reste en fourrages.

Bien secondé par **Mme Gilant** pour les travaux d'intérieur, **M. Gilant** possède 9 bonnes vaches et 6 veaux de différents âges; 4 bons chevaux assurent le travail; la machine à battre et le coupe racines sont actionnés par un moteur; les eaux pluviales sont recueillies dans un réservoir; le jardin est bien tenu, comme d'ailleurs toute la ferme.

En résumé, nous avons trouvé chez **M. Gilant** toute l'organisation d'une grande ferme, intelligemment adapté aux besoins et aux moyens d'une petite culture.

A Maysel, nous avons remarqué le bon entretien des chemins, dû, nous a-t-on dit, à l'entente des cultivateurs entre eux et à la bonne administration des conseillers municipaux; nos félicitations aux uns et aux autres.

Moyenne Culture.

Dans la moyenne culture, à Thiverny, **M. Grison** cultive depuis quatre ans seulement une cinquantaine d'hectares; il nous a montré de bonnes récoltes, et pourra devenir un concurrent sérieux pour le prochain concours.

A Villers-Saint-Paul, **M. Geffroy** cultive 80 hectares, dont 60 en vallée; il nous a montré de belles récoltes d'avoine et de betteraves, ainsi que des blés réguliers et bien droits, malgré l'inondation qui les avait recouverts pendant l'hiver. Quarante bonnes vaches assurent la production de fumiers abondants.

Dans la même commune, **M. Barthélemy Derollepot** cultive depuis 30 ans cinquante hectares sur le plateau, en terres généralement moyennes. 7 bonnes vaches, et un troupeau de 70 brebis et une centaine de moutons, composent le bétail; cinq ou six chevaux assurent le travail de la plaine, où nous avons vu de bonnes betteraves, des blés assez réussis et de très belles avoines jaunes d'Yvoy. La ferme est bien tenue.

A Vaux, écart de Creil, **M. Rondy** cultive depuis 20 ans une ferme d'une cinquantaine d'hectares, qui vient d'être augmentée récemment de 25 hectares. Il nous a montré, dans une ferme très bien tenue, mais sans luxe et sans préparation exagérée, 26 belles vaches laitières, 9 bons chevaux de labour et 4 bœufs de travail d'un beau modèle, remarquablement soignés par son fils. Près de la grange, un moteur de 6 chevaux, minutieusement entretenu par le second fils de **M. Rondy**, actionne la batteuse et le coupe-racines.

Des deux fils de M. Rondy, l'un s'occupe de la plaine et l'autre de l'intérieur et tous deux méritent d'égales félicitations ; en effet, dans la plaine nous avons vu de belles récoltes d'avoines et de betteraves, et, si les blés nous ont paru un peu moins bons, c'est peut-être parce qu'ils voisinaient avec les récoltes incomparables de MM. Boulanger et Obry. L'assolement se compose de 23 hectares de blé, 16 d'avoine, 15 de betteraves à sucre, 8 de betteraves fourragères et pommes de terre, le reste en fourrages et prairies.

Grande Culture.

Dans la grande culture, M. Duriez cultive depuis quatre ans seulement la ferme de Barisseuse, appartenant à M. le baron Seillièrre, nous y avons particulièrement remarqué les cultures de lin.

M. Mahieux cultive à Saint-Leu depuis 5 ans seulement, une centaine d'hectares où les blés avaient souffert de l'inondation ; sa ferme est bien tenue, nous y avons vu 26 bonnes vaches laitières. Un moteur récemment installé actionne la batteuse, le coupe-racines et le concasseur.

M. Gueulle, à Précy-sur-Oise, cultive 150 hectares en vallée, ses récoltes avaient beaucoup souffert d'une longue inondation. M. Gueulle se trouvant à fin de bail a vendu une partie de sa vacherie Hollandaise, si souvent primée dans les concours, et nous n'avons plus trouvé dans ses étables, en partie vides, que quelques beaux sujets. Nous avons remarqué chez lui une belle jument Boulonnaise et son poulain.

M. Claye, à Cramoisy, nous a montré de bonnes récoltes, malheureusement, comme chez son voisin, M. Duchatel les meilleurs blés avaient le piétin. Dans sa ferme, nous avons trouvé un nombreux troupeau de moutons à l'engraissement, et une intéressante installation d'électricité pour force et lumière. Le courant électrique est fourni dans des conditions avantageuses par une usine du voisinage.

M. Perceval, également à Cramoisy, cultive 103 hectares. Les récoltes étaient bonnes, surtout les avoines ; la ferme est bien construite, la grange a été rebâtie récemment, à la suite d'un incendie ; elle renferme une installation très complète de battage, avec ventilateur à menue-paille, élévateur, nettoyage et boisseaux à grains. 10 chevaux et 4 bœufs pour le travail, et un troupeau de 400 moutons, dont 160 brebis croisées Shropshire, composent le bétail.

M. Leclerc, à Thiverny, cultive depuis 6 ans seulement, 92 hectares de plaine et 9 de prairies. Ses récoltes sont très bonnes et régulières, ses betteraves sont bien poussantes. Les quantités de fumier dont il dispose sont énormes, grâce à ses nombreux bestiaux et à sa champignonnière, dont nous avons pu admirer la belle tenue ; nous avons particulièrement remarqué le travail minutieux des fumiers destinés à la confection des couches.

M. Leclerc nous paraît appelé à être un des candidats les plus sérieux à la prochaine prime d'honneur, surtout s'il peut améliorer l'intérieur de sa ferme. Les bâtiments trop petits et la cour trop étroite nuisent à l'ensemble et ne mettent pas en valeur les 30 bonnes vaches que contiennent les étables.

M. Martin, à Villers Saint-Paul, cultive 120 hectares dont une grande partie lui appartient. Il nous a montré de bonnes récoltes. Ses 9 chevaux de culture sont bien logés dans une écurie divisée en stalles ; ses 12 bœufs de travail sont bons ; la vacherie se compose de 25 vaches et d'une vingtaine d'élèves. M. Martin élève aussi des chevaux ; nous avons remarqué chez lui deux belles poulinières avec leurs poulains. Un élevage important de porcs complète le bétail. La tenue de la ferme est bonne.

A Villers-sous-Saint-Leu, M. Berson cultive depuis dix-huit ans, 168 hectares. Il nous a montré des récoltes qui promettaient de gros rendements, mais présentaient quelques irrégularités ; les betteraves, bien qu'en partie ressemées étaient très avancées et bien tenues, elles avaient reçu en plus du fumier, 700 kilog de superphosphate 100 kilog de nitrate de soude et 150 kilog de nitrate de chaux ; les fourrages étaient abondants et bien récoltés. L'assolement était composé de 50 hectares de blé, 50 hectares d'avoine, 27 hectares de betteraves, le reste était en fourrages. M. Berson possède en outre, dans un parc attenant à la ferme, 12 hectares de bonnes prairies. A l'intérieur, un troupeau de 400 moutons, dont 130 brebis mères, 15 vaches laitières, une douzaine de jeunes génisses et huit taurillons hollandais, joints à 14 chevaux et 12 bœufs de travail, composent le bétail. Un moteur à gaz pauvre actionne la batteuse, le coupe-racines et une seie circulaire ; il sert en outre à charger une batterie d'accumulateurs pour l'éclairage de la ferme et de l'habitation.

A Précy-sur-Oise, nous trouvons une ferme de construction récente, aménagée avec tout le confort moderne, par Mme Chéron, une propriétaire qui n'a pas craint d'engager des dépenses considérables pour faciliter le travail de son fermier, exemple malheureusement fort rare.

Les écuries et vacherie sont bien aérées, pavées et munies d'égoûts pour les purins qui sont recueillis dans une vaste citerne, au milieu d'une cour dont le pavage cimenté peut être entièrement lavé.

En dehors de la ferme, à l'entrée de Précy, un immense hangar fermé, permet de loger outre les récoltes, tout le matériel agricole.

Ce serait la perfection si l'antique manège à chevaux qui actionne encore la batteuse laissait la place au moteur à gaz de ville ou à l'électricité.

Dans cette très belle ferme, M. Fleury, qui en est l'heureux locataire depuis 25 ans, nous a montré 30 vaches hollandaises aussi remarquables par leurs formes que par leur belle tenue. L'écurie se compose de 9 chevaux bien choisis et

soignés, qui suffisent à la culture. Le matériel agricole abrité sous le hangar extérieur est très complet et minutieusement entretenu ; 3 hectares de bonnes prairies situées à la porte même de la ferme, permettent de sortir les vaches.

Dans la plaine, M. Fleury cultive une centaine d'hectares, 32 en blé, 25 en avoine, 8 en betteraves à sucre, 6 en betteraves fourragères, 2 en pommes de terre, le surplus en fourrages et bisailles. L'ensemble des récoltes est bon. Les betteraves reçoivent une forte fumure de fumier de ferme ou cinq wagons de fumier de Paris à l'hectare, comme fumure complémentaire 800 kilos de superphosphate d'os.

A Creil, M. Obry cultive depuis quinze ans, 130 hectares : 33 en blé, 25 en avoine, 30 en betteraves à sucre, 40 en betteraves fourragères et rutabagas, le reste en pommes de terre, maïs et fourrages. Il nous a montré des récoltes très belles et comparables à celles de son voisin, M. Boulanger ; les betteraves, très avancées, étaient bien tenues, malgré le mauvais temps ; elles avaient reçu, outre le fumier, 400 kilos de superphosphate d'os et 200 kilos de nitrate au moment de l'ensemencement, et 150 kilos de nitrate après le démariage.

Dans un vallon qui conduit de la plaine à Vaux, M. Obry possède au milieu d'une prairie en côte, une ferme annexe où nous avons vu douze bœufs d'un beau modèle, qu'il avait achetés lui même en foire, et quatre superbes bœufs gras ; dans le pré deux bons poulains prenaient leurs ébats, des caves creusées dans le tuf sont aménagées pour la conservation des betteraves.

La ferme principale se compose de deux corps de bâtiments situés au centre de la ville ; elle est petite et peu commode, mais, d'une tenue irréprochable. Nous y avons remarqué 12 bons chevaux de culture et 40 vaches flamandes bien choisies dont le lait est vendu dans Creil à 0 fr. 25 le litre.

Pour terminer ce rapport, les membres de la commission me chargent de remercier bien sincèrement tous les agriculteurs que nous avons visités, de l'excellent accueil qu'ils ont bien voulu nous faire, et de les féliciter de l'esprit d'ordre et de travail dont ils font preuve. Ils espèrent que le prix de vente du lait restera en rapport avec le prix de revient toujours croissant, et qu'ils pourront continuer à tirer de leur travail le légitime bénéfice qu'ils sont en droit d'en attendre.

Comme conclusion de ses travaux, la Commission a décidé, à l'unanimité, de demander au Bureau de la Société d'Agriculture, qui a accueilli ses propositions, les récompenses suivantes :

Grande culture.

Rappel de prime d'honneur, M. Boulanger, cultivateur à Creil.

Prime d'honneur, objet d'art, offert par le Conseil municipal de Chantilly, M. Obry, cultivateur à Creil.

Une somme de 100 francs est accordée aux ouvriers de l'exploitation.

Objet d'art, offert par M. Lucien Boisseau, à M. Fleury, cultivateur à Précy, pour sa vacherie et la belle tenue de sa ferme.

Objet d'art, offert par M. Heaumé, conseiller municipal de Chantilly, à M. Berson, cultivateur à Villers sous-St-Leu, pour l'ensemble de ses récoltes.

Objet d'art, offert par M. Poiret, conseiller municipal de Chantilly, à M. Emile Martin, cultivateur à Villers-Saint-Paul, pour l'ensemble de ses élevages de chevaux, vaches et pores.

Moyenne culture.

Prime d'honneur, objet d'art, offert par M. Vallon, maire de Chantilly, à M. Rondy, cultivateur à Vaux-les-Creil.

Une somme de 50 francs est accordée aux ouvriers de l'exploitation.

Objet d'art, offert par Mme la baronne James de Rothschild, à M. Derollepot (Barthélémy), cultivateur à Villers-St-Paul, pour la bonne tenue de sa culture et de sa ferme.

Petite culture.

Prime d'honneur, objet d'art, offert par MM. le prince Murat, Balézeaux, adjoint, et Balézeaux, notaire à Chantilly, à M. Gilant, cultivateur à Maysel.

Une somme de 50 francs est accordée aux ouvriers de l'exploitation.

Objet d'art, offert par M. Sagny, de Crépy, à M. Edmond Duchatel, de Cramoisy, pour la bonne tenue de sa culture et de sa ferme.

Prix de Moralité.

M. Daussin, conseiller général du canton, prononce ensuite le discours ci-après, suivi de son rapport sur les prix de moralité :

Discours de M. Daussin, conseiller général.

Mesdames, Messieurs,

Conseiller général de l'actif et laborieux canton de Creil, c'est à ce titre que je dois l'honneur de vous présenter, au nom de la Commission des Prix de Moralité, mes appréciations sur les récompenses qui vont être décernées par la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Senlis aux vieux et dévoués serviteurs de la terre.

Je le déclare de suite, il m'est particulièrement agréable de remplir la mission qui m'a été dévolue, et rien ne pouvait réjouir davantage le maire de Montataire, l'une des plus industrieuses cités de notre beau département, que de rappeler devant vous les

mérites de ces modestes et vaillants ouvriers agricoles. Dans l'estime et dans l'admiration que je leur témoigne, je ne puis les séparer de ces artisans du fer, de ces rudes travailleurs des usines aux côtés desquels j'ai passé toute ma vie.

Pour corroborer ces sentiments d'affection, je dois faire une incursion dans le passé, en rappelant ce qui était affirmé il y a bientôt vingt-neuf ans (c'était le 10 septembre 1882), dans cette même et hospitalière ville de Chantilly, par mon éminent prédécesseur au Conseil Général, le regretté Jules Gaillard, qui s'exprimait en ces termes devant une assistance semblable à celle d'aujourd'hui :

« Agriculture, Industrie, Travail.... quel monde de faits, d'idées, de principes économiques, sociaux, politiques, recouvrent ces trois mots ! C'est le mouvement tout entier de l'activité humaine que notre imagination serait tentée d'embrasser. Et à quels développements historiques, philosophiques, un pareil sujet ne nous convierait-il pas ? »

Si ma tâche de rapporteur n'était limitée, j'aurais désiré, moi aussi, j'aurais tenté, devant un sujet si attrayant, d'établir un parallèle entre ces serviteurs de l'Agriculture que nous récompensons aujourd'hui et ces louables ouvriers de l'Industrie.

J'aurais affirmé quels points de contact, quelle communauté d'idées, d'efforts et de persévérante énergie existent tant chez les uns que chez les autres, j'aurais affirmé qu'une union, qu'une entente tacite étaient nécessaires, indispensables entre l'artisan qui prépare et qui construit, et l'agriculteur qui exploite et qui produit.

Ce parallèle s'affirme davantage à la vue de ces magnifiques instruments aratoires, pratiques, bien compris, bien conditionnés, qui sont exposés près d'ici et, en les contemplant, on conçoit mieux la collaboration intime qui existe entre l'ouvrier de l'atelier et celui de la ferme.

Aussi vous semblera-t-il naturel que le rapporteur de 1911, à l'instar de son digne prédécesseur de 1882, veuille associer, dans les remerciements qu'il a le devoir d'exprimer à ces braves et infatigables serviteurs agricoles, les méritants ouvriers du fer et du bois, dignes collaborateurs de ces adroits et ingénieux constructeurs qui marchent incessamment dans la voie du progrès.

Tout à l'heure, Mesdames, Messieurs, lorsque vous entendrez proclamer les noms des lauréats des prix de Moralité de ces dévoués travailleurs, qui comptent plus d'un quart de siècle de services sur la même terre qu'ils ont fécondée de leur sueur, sur cette terre qu'ils aiment et à laquelle ils sont profondément attachés ; tout à l'heure encore, quand vous saluerez par vos applaudissements ces héros du Devoir et du Travail, vous penserez avec nous que, malgré quelques sophismes, malgré quel-ques pernicieuses doctrines qui cherchent à s'implanter dans notre pays, il y a encore, sur le vieux sol gaulois, des hommes qui méritent ce nom, des travailleurs qui méritent ce titre et de vrais Français qui sont l'honneur de la France et de l'Humanité.

Maintenant, permettez-moi de vous donner lecture des noms des lauréats que la Commission de classement a jugés dignes d'être récompensés, en signalant, en même temps, leurs capacités professionnelles, leurs qualités et la durée de leurs bons et loyaux services.

Les observations judicieuses de l'honorable conseiller général sont soulignées par de chaleureux applaudissements, ainsi d'ailleurs que la proclamation des noms bénéficiaires des prix de moralité.

Prix d'honneur.

| DÉSIGNATION DES PRIX | NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS | MOTIFS DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION |
|--|--|--|
| Plaquette artistique en vermeil, offerte par l'Institut de France, et 100 fr. en un livret de Caisse d'épargne : | <i>Guizelin</i> (Eugène-Alfred), au château d'Ornon ; | 51 ans de services. 1 ^{er} prix au Concours agricole de Nanteuil en 1909 ; ce bouvier, âgé de 63 ans, qui s'est toujours distingué par son zèle et son exactitude, est un travailleur honnête, sobre et d'une conduite irréprochable. C'est l'ouvrier modèle par excellence et nous le citons en exemple à tous ses camarades. |
| Plaquette artistique en vermeil, offerte par l'Institut de France, et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par M. Léon Dumont : | Veuve <i>Bourgeois</i> , née Rose Magnier, chez M. Dumont, à Thury ; | 48 ans de services. Déjà titulaire de la mention honorable au Concours agricole de Nanteuil en 1894, d'un 3 ^e prix au Concours de Creil en 1896, d'un rappel de prix à Betz en 1903, Mme Bourgeois, qui était qualifiée d'ouvrière laborieuse, énergique, économe, sobre, honnête, ne reculant devant aucun travail, mérite d'être appelée : femme infatigable et dévouée, puisque, à 76 ans, elle n'aspire pas encore à jouir d'un repos largement mérité. |
| Plaquette artistique en vermeil, offerte par M. Jean Duvivier, et 100 fr. en un livret de Caisse d'épargne offerts par MM. Alfred et Charles Lemoine : | <i>Lacour</i> (Albert), chez M. Duvivier, à Russy-Bémont ; | 48 ans de services. Conseiller municipal depuis 22 ans, titulaire de la Médaille du Travail, Lacour (Albert), qui obtint le 2 ^e prix au Concours de 1898 à Senlis, joint à des qualités de tout premier ordre, à des aptitudes variées, un grand courage et un dévouement à toute épreuve. Sobre, exact, intelligent, c'est un méritant rempli d'initiative. |
| Plaquette artistique en argent, offerte par M. Mantel, et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par M. de Sancy de Parabère : | <i>Couturier</i> (Adolphe), chez M. Boisseau, à Chantemerle ; | 46 ans de services. Les services de Couturier, déjà appréciés par l'attribution d'un 3 ^e prix au Concours de Senlis en 1898, ont été confirmés par une conduite exemplaire. Bon ouvrier, sobre, dévoué, dans cette atmosphère d'activité qui règne chez M. Boisseau, à Chantemerle, ce méritant remplit avec droiture et intégrité sa besogne quotidienne. |
| Plaquette artistique en argent, offerte par M. Paul Devouge, et 100 fr. en un livret de Caisse d'épargne offerts par le prince C. Radziwill : | <i>Lionnet</i> (Albert), chez M. Boisseau, à Chantemerle ; | 45 ans de services. En 1892, au Concours agricole de Chambly, Lionnet obtint le 2 ^e prix avec la mention ci-après : <i>Esclave de son devoir, d'une conduite irréprochable et d'un dévouement absolu</i> . A ce vieux berger de 64 ans, digne frère de deux de nos prix d'honneur en 1909, nous adressons nos plus sincères félicitations pour avoir persévéré dans la voie qu'il s'était tracée. |

Médaille en vermeil, offerte par M. Michel Ephrussi, et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par Mme la baronne James de Rothschild :

Vve *Saintes* (Eglantine), chez M. Dumont à Thury ;

40 ans de services. 1^{er} prix du Concours agricole de Betz en 1903, obligeante, honnête et courageuse, Mme veuve Saintes, âgée de 77 ans, mérite l'intérêt que nous lui témoignons. A cette personne dévouée, d'une honorabilité parfaite, qui n'a jamais cessé de faire son devoir, nous décernons l'un de nos prix d'honneur.

Commis de Ferme

Grande culture

Médaille en argent, offerte par M. le comte Doria, et 100 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par MM. Oury et Corbie père ;

Morel (Clément), chez M. Charles Lemoine, à Duvy.

27 ans de services, dont 13 ans commis de culture. A été apprenti, puis bouvier et premier charretier. D'une parfaite conduite, actif et travailleur, il a suivi le bon exemple d'un père, ancien berger, qui fut l'un des meilleurs lauréats de notre Société.

Médaille en argent, offerte par M. Lucien Moquet, et 100 fr. en un livret de caisse d'épargne :

Rozée (Léon), chez M. Paul Devouge, à Brasseuse.

21 ans de services. Contremaitre d'une distillerie qu'il dirige avec compétence, Rozée remplit sa tâche avec courage et intelligence ; connaissant admirablement son travail, il prend, en outre, un soin particulier des animaux qui lui sont confiés.

Petite culture.

Médaille en argent, offerte par M. de Waru, et 100 fr. en un livret de caisse d'épargne ;

Lemaitre Charles-Louis, chez M. André Herbet, à Senlis.

28 ans de services. Travailleur intelligent et consciencieux, d'une honnêteté absolue, adroit, dévoué, serviable et sobre, c'est un modèle de droiture et de désintéressement.

Charretiers, bouviers et ouvriers de culture.

1^{er} prix, médaille en argent, offerte par M. le comte Doria, et 80 fr. en un livret de caisse d'épargne ;

Bochet (Alphonse), chez M. Mantel, à Duvy.

34 ans de services. D'une exactitude exemplaire, il est d'une sobriété et d'une conduite parfaites, Bon charretier et bouvier, il obtient de ses bêtes le maximum de travail en se servant très rarement de l'aiguillon. Adroit et habile, c'est, en résumé, un excellent serviteur.

2^e prix, médaille en argent, offerte par M. de Pontalba, et 70 fr. en un livret de caisse d'épargne ;

Gilion (Benjamin), chez M. de Waru, à Senlis.

30 ans de services. Bons et loyaux services comme charretier, Gilion est un ouvrier modèle qui mérite, par sa conduite et son application au travail, le 2^e prix qui lui est décerné.

3^e prix, médaille en argent offerte par M. Lucien Moquet, et 65 fr. en un livret de caisse d'épargne ;

Froment (Edmond), chez M. Mantel, à Duvy ;

29 ans de services. Laborieux, honnête et vigilant, il est déjà détenteur d'un prix d'habileté, comme conducteur de charrettes, au concours de Crépy en 1903. Père d'une nombreuse famille, Froment, qui est très économe, est un serviteur habile et consciencieux.

4^e prix, médaille en argent offerte par M. de Waru, et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne :

Livernais (Alexandre), chez M. Pierre, à La Chapelle-en-Serval.

28 ans de services. Actif ouvrier de culture, sobre, d'une honnêteté scrupuleuse, il donne à ses maîtres, malgré son grand âge, toute la satisfaction désirable.

5^e prix, médaille en argent offerte par M. de Pontalba, et 55 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par M. et Mme Pierret et M. le comte de Ribes ;

Thibault (Désiré), chez M. Roland, à Courtillet.

27 ans de services. Charretier très dévoué, sa conduite et ses services sont appréciés de son patron, qui n'a que des éloges à lui adresser.

6^e prix, médaille en argent offerte par M. Maxime Clair et ses fils, et 50 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par Mmes Foulquier et Lecomte et MM. Patte, Guélin, Pionnier, Aufort, Mauclair, Lefèvre, Moulier, Bruxelles, Gauthier, Lamiche, Protot, Morin, Gyfs, Malherbe et Marchal ;

Cochet (Paul), chez M. Ferry, à Trumilly.

26 ans de services. Sobre, actif, ponctuel, intelligent et dévoué, c'est un charretier qui se fait remarquer par sa douceur envers les animaux.

6^e prix *ex-aquo*, médaille en argent offerte par M. de Waru, et 50 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par M. Vantroys ;

De Ridder (Remi), chez M. Roland, à Courtillet.

26 ans de services. Vacher, puis charretier, cet ouvrier consciencieux, qui a élevé huit enfants, est un serviteur tout à fait dévoué.

7^e prix, médaille en argent et 45 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par M. le vicomte Henri de Kersaint ;

Dagneaux (Octave-Félix), chez M. Guibert à Ermenonville.

25 ans de services. Ouvrier de culture dévoué, c'est un méritant digne de la parfaite estime que lui témoignent son patron et ses camarades de travail.

7^e prix *ex-æquo*, médaille en argent offerte par M. Mantel, et 45 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par M. Albert Moquet;

7^e prix *ex-æquo*, médaille en argent offerte par M. de Savignies, et 45 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par M. Constant Dhuicque;

8^e prix *ex-æquo*, diplôme de mérite et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par Mme la comtesse de Villers et M. de Cornois;

8^e prix *ex-æquo*, diplôme de mérite et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par MM. de Marcillac et Guibert,

8^e prix *ex-æquo*, diplôme de mérite et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par Mme Picard et M. le comte Dorria;

8^e prix *ex-æquo*, diplôme de mérite et 40 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par M. Léon Fautral;

Lacorne (Charles), chez M. Dumont, à Thury.

Malpart (Eugène), chez M. Obry, à Creil;

Fournier (Stanislas), chez M. Em. Martin, à Villers-St-Paul;

Plateau (Emile), chez M. Devouge, à Brasseuse;

Coimet (Julien - Albert), chez M. Boulanger, à Creil;

Langelé (Eli-sée), chez M. Guibert, à Ermenonville;

Van Dorpe (Richard), chez M. Boisseau, à Chantemerle;

25 ans de services. Bon ouvrier, d'un caractère toujours égal, il possède, dans l'emploi de premier charretier qu'il occupe avec activité, l'entière confiance de son maître.

25 années de services. Ce serviteur, qui a obtenu un prix d'habileté comme conducteur de charrues au Concours agricole de Creil en 1896, est très laborieux, d'une honnêteté parfaite, sobre et toujours exact à son travail.

23 ans de services. Charretier méritant et dévoué, ses services sont très appréciés par son patron.

23 ans de services. Homme courageux, charretier habile et soigneux de ses chevaux, il est apte à tous travaux agricoles.

21 ans de services. Comme conducteur de semoirs, il est déjà pourvu d'un prix d'habileté qu'il obtint à Creil, au Concours agricole de 1896, c'est encore un très bon charretier, dévoué, serviable et honnête.

21 ans de services. Ouvrier de culture très estimé, il jouit de l'entière confiance de son maître.

14 ans de services. Homme intelligent, honnête et consciencieux, il se fait remarquer par les soins donnés aux bêtes dont il a la garde.

Vachers et Garçons de cour.

Prix unique, médaille en argent et 80 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Batteurs, Chauffeurs et Ouvriers agricoles

employés aux machines à battre.

1^{er} prix, médaille en argent et 80 francs et un livret de Caisse d'épargne :

Mazier (Prosper), chez M. Alb. Martin, à Ermenonville :

28 ans de services. Excellent ouvrier agricole, serviable, dévoué, modeste autant que courageux. Mazier Prosper mérite, à tous égards, étant donnés les bons renseignements fournis sur lui, le 1^{er} prix dans sa catégorie.

2^e prix, médaille en argent offerte par M. de Waru et 70 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Rollet (Louis), chez M. Huriaux, à Feigneux ;

20 ans de services. Chauffeur intelligent, bon ouvrier apte à tous travaux et aussi adroit à conduire les animaux qu'à réparer une machine agricole.

3^e prix, diplôme de mérite et 60 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Dubois (Eugène), chez M. Boisseau, à Chantemerle ;

16 ans de services. Batteur intelligent, ouvrier exact, travailleur, très sobre et consciencieux.

4^e prix, diplôme de mérite et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par M. Auguste Roland :

Dubois (Ernest), chez M. Boisseau, à Chantemerle ;

15 ans de services. Très bon batteur, habile dans tous les travaux de la ferme, ouvrier sobre et de bonne conduite.

Bergers.

1^{er} prix *ex-æquo*, médaille en argent et 100 fr. en un livret de Caisse d'épargne :

Demont (Arsène), chez M. Alfred Lemoine, à Duvy ;

23 ans de services. D'une conduite exemplaire, ce berger exact, sobre et scrupuleux, qui a élevé une nombreuse famille, soigne admirablement bien le troupeau qui lui est confié.

1^{er} prix *ex-æquo*, médaille en argent offerte par M. de Savignies, et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne :

Cartier (Marcelin), chez M. Ferry, à Trumilly ;

25 ans de services. Père de nombreux enfants, ce berger s'est toujours distingué par sa bonne conduite, sa probité et ses soins pour la conduite de son troupeau.

2^e prix, diplôme de mérite et 80 fr. en un livret de Caisse d'épargne :

Caron (Etienne), chez M. Devouge, à Brasseuse ;

19 ans de services. Berger fidèle et courageux, il a toujours accompli sa besogne avec une régularité absolue et irréprochable.

Femmes de charge, filles de basse-cour et servantes de ferme.

Prix unique, médaille en argent offerte par M. Denier, de Chantilly, et 80 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par Mme Pinçon, de Saint-Firmin, et par MM. Fleury, de Gouvieux, Pailard et Lesage, de Chantilly;

M^{me} Coimet, née Marie Bruyer, chez M. Boulanger, à Creil :

18 ans de services. Très exacte à son service, honnête, active et laborieuse, Mme Coimet, qui possède la confiance de ses patrons, est la digne compagne d'un des lauréats que nous venons de proclamer. Aussi, tenons-nous à honorer d'une mention particulière Mme et M. Coimet-Bruyer, en les félicitant de leur attachement à ceux qui sont pour eux davantage des amis que des maîtres.

Employés récompensés par la Société d'Encouragement.

Diplôme de mérite et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par la Société d'Encouragement ;

Châtelain, chef d'équipe à la Société d'Encouragement.

23 ans de services. Très zélé, possède l'entière confiance de ses chefs.

Diplôme de mérite et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par la Société d'Encouragement ;

Martineau (Marie-Théophile-Louis), employé à la Société d'Encouragement.

22 ans de services. Bon serviteur, dévoué et laborieux.

Diplôme de mérite et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par la Société d'Encouragement ;

Lemaître (Eugène-Emile), employé à la Société d'Encouragement.

20 ans de services. excellent employé, travailleur consciencieux.

Diplôme de mérite et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par la Société d'Encouragement ;

Lardé (Aristide) employé à la Société d'Encouragement.

20 ans de services. Bon ouvrier, ponctuel et scrupuleux.

Diplôme de mérite et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne, offerts par la Société d'Encouragement ;

Douvrin (Alexandre), employé à la Société d'Encouragement.

18 ans de services, serviteur dévoué, probe et travailleur.

Ouvriers récompensés par la Commission administrative de l'Hospice Condé.

Diplôme de mérite et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par la Commission administrative de l'Hospice Condé :

Augustin (François), employé à la culture ;

Homme intelligent, ouvrier de culture très estimé et très considéré ; l'établissement n'a que des éloges à lui faire.

Diplôme de mérite et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par la Commission administrative de l'Hospice Condé :

Marcel (Ernest), vacher ;

Excellent serviteur ; se fait remarquer par les soins dévoués donnés aux bêtes dont il a la garde.

Diplôme de mérite et 50 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par la Commission administrative de l'Hospice Condé :

Champagne (Emile) vacher ;

Homme courageux, serviable, sobre, exact, intelligent ; a également bien soin de ses animaux.

Concours scolaire.

M. Girard, de Bertrandfosse prend ensuite la parole et prononce le discours suivant qui a été longuement applaudi :

Discours de M. Henry Girard.

Mes dames, Messieurs,

Au nom de la Commission du Concours agricole scolaire, je viens vous lire le rapport prévu au programme officiel de cette fête.

Ce rapport pourrait être fini avant d'être commencé... En effet, le concours n'a pas eu lieu faute de concurrents ! ma tâche serait remplie ; je n'aurais pas l'écrasante mission de parler devant une aussi brillante assemblée et vous pourriez aller parcourir la pelouse ou bien cette charmante cité de Chantilly dont les beautés vous sollicitent.

Attristez-vous, il n'en est rien ; nous vous demandons encore quelques instants d'indulgente attention.

C'est que, voyez-vous, il n'y a pas de joie sans mélange, de plaisir sans peine et notre Société veut vous dire toute sa tristesse de constater cette lacune peut être sans précédent dans ses annales. Nous avons appelé et appelé encore les concurrents : personne ne nous a répondu. Aucun instituteur, aucun enfant n'ont donc de goût pour les champs !

Oh ! notre trésorier va faire une économie notable d'objets d'art, de plaquettes artistiques, de volumes et de médailles d'argent, mais ces économies-là lui font mal ; il ne veut

pas les faire. Nous lui demanderons de mettre les fonds en réserve pour augmenter le nombre des récompenses quand nous reviendrons ici dans quatorze ans. Nous verrons alors dans cette majestueuse enceinte, à côté des vieux serviteurs, une joyeuse cohorte de petits amis de la terre !

Si mes informations sont exactes, l'instituteur qui dirigeait l'école de Creil avait fourni, lors du dernier concours dans ce canton, un rapport bien documenté sur la culture régionale, quelques-uns de ses élèves avaient subi avec succès l'examen spécial. Cette fois, rien... rien... rien... Nous pourrions faire une pétition pour qu'on n'accorde pas un ruban du mérite agricole au personnel enseignant de vos 19 communes, de Coye à Villers-St-Paul, de Précy à Chantilly, d'ici à 1925 ! Je crois que nous aurions un certain succès et que notre demande serait prise en considération, qu'en pensez-vous ? Non, ne comptons pas sur ce mauvais remède au mal qui nous ronge.

Nous ne voyons pas les enfants des champs se presser ici parce que les enfants n'aiment plus à se préparer à venir travailler dans nos exploitations. C'est un fait extrêmement grave.

La société d'agriculture de Senlis est une forte association professionnelle et non une société d'admiration mutuelle. Elle préfère la vision nette des périls de demain à un optimisme dangereux. Elle pense qu'il faut mettre le problème de la main-d'œuvre agricole au rang de ses préoccupations absolument comme elle s'inquiète du perfectionnement des cultures ou de l'aménagement de nos fermes à l'électricité.

C'est notre devoir de récompenser nos collaborateurs d'aujourd'hui, c'est notre intérêt bien entendu de faire quelques sacrifices pour former nos collaborateurs de demain. Insistons auprès de nos instituteurs pour qu'ils élèvent de bons terriens aimant la terre d'un amour éclairé. Donnons comme livres de prix, dans un mois, des ouvrages qui apprennent aux enfants à connaître et à admirer les beautés naturelles qui les environnent. Demandons et demandons encore à nos représentants au parlement à la suite de la société des Agriculteurs de France, à la suite de la ligue de l'enseignement, à la suite de M. Méline, de faire entrer l'instruction agricole dans le programme des connaissances obligatoires pour l'obtention du certificat d'études ; demandons à ce que nos professeurs départementaux d'agriculture fassent des cours réguliers aux élèves des écoles normales d'instituteurs mais surtout disons deux mots de ce que nous pouvons faire dès maintenant, nous-mêmes, pratiquement, sans le secours de personne, dans cet ordre d'idées.

Qui nous empêche de faire annoncer aux petits garçons des écoles de 9 à 12 ans qu'ils peuvent venir chez nous chaque jeudi de beau temps, pour travailler de 8 heures à 11 heures le matin, de 1 heure à 4 heures l'après-midi. Tout d'abord nous serons certains de faire des heureuses, les mamans nous sauront gré de ne plus voir leurs garçons traîner dans les rues, faire des sottises de leur âge et rentrer le soir avec des habits déchirés, les gardes champêtres nous voteront aussi des remerciements et les gamins nous demanderont à revenir le jeudi suivant si, après leur avoir fait ramasser des cailloux, arracher des sanves, couper des chardons, faner un coin de pré, repiquer des betteraves dans une parcelle levée claire, tout cela sous la surveillance d'une femme sérieuse ou d'un vieil ouvrier ; si, dis-je, nous leur donnons un morceau de pain et une tablette de chocolat pour leur goûter, une petite pièce blanche pour leur porte-monnaie ! Et puis, de temps en temps, nous pouvons diriger nous-mêmes ou favoriser tout au moins quelques visites instructives dans nos champs. Au mauvais temps, c'est l'intérieur de nos fermes qu'on peut parcourir

avec fruit. Tâchons de trouver une salle libre dans un de nos bâtiments et les petits garçons désœuvrés, poussés par leurs parents, viendront y feuilleter des ouvrages illustrés traitant de la vie des champs. Ils apprendront à connaître le chemin de nos fermes, ils y auront de bons souvenirs et quelques-uns d'entre eux, plus tard, nous resteront fidèles.

Nous perfectionnons sans cesse notre outillage mais ce faisant nous employons des machines toujours plus compliquées, plus délicates et plus coûteuses. Le premier venu ne pourra pas nettoyer nos moteurs électriques ou nos locomobiles de labourage. Il nous faut donc préparer de toutes nos forces des contre-maîtres et des collaborateurs compétents. C'est un vieux proverbe qu'un très bon ouvrier n'est jamais trop payé : Les bons ouvriers peuvent se faire et se feront de plus en plus d'honorables situations dans nos fermes.

Les campagnes se dépeuplent. Actuellement la moitié de nos départements ont moins d'habitants qu'il y a un siècle. En 1830 les villes ne comptaient que pour 24 0/0 de la population française, aujourd'hui la proportion est de 43 0/0. En 1891 il y avait à Paris 1.200 000 provinciaux ; depuis 1906 il y en a 1.900.000. Si l'exode des campagnes continue, dans 20 ans il n'y aura presque plus de culture possible. Nous augmentons continuellement notre capital d'exploitation et faute de bras ce capital ne vaudra plus rien. Nous aurons donc perdu le meilleur de notre fortune et nous laisserons en héritage à nos enfants désemparés des chevaux sans charretiers, des bœufs sans bouviers, des terres sans laboureurs alors que la vie deviendra de ce fait de plus en plus chère !

Mais nous empêcherons les choses d'aller ainsi, nous saurons faire un vaillant effort pour retenir les jeunes gens au sol natal dans notre intérêt et pour le salut du pays dont nous avons l'honneur de détenir chacun une parcelle !

Avec le poète de la « Douce France », René Bazin « pensez enfin, quand passe l'homme « qui laboure et qui sème, que si la France perdait ses paysans attirés par les villes, ceux-ci seraient remplacés par des mercenaires étrangers, ou bien de vastes parties du territoire retourneraient à la sauvagerie de la forêt et de la lande. Et apprenez à estimer et à honorer le métier si humble et si grand, qui ne pourrait mourir sans que la patrie « mourût ! »

Prix d'Habilité.

La Commission chargée d'examiner les Bergers pour leur habileté, dans la conduite des moutons, regrette de n'avoir eu qu'un seul candidat à juger.

Si ce candidat a été unique il n'en a pas moins été parfait. Aussi le proposons-nous pour la plus haute récompense à décerner. La Commission adresse également toutes ses félicitations au propriétaire, M. Etienne Roland, pour le bel ensemble d'animaux présentés à ce concours.

Bergers pour la conduite de leur troupeau.

Diplôme de mérite et 60 francs en un livret de Caisse d'épargne offerts par MM. Taupin, Lamarre, Debacq, Chaalon et Lavallée, conseillers municipaux et Sassua, architecte à Chantilly : M. Cosson (Gustave), berger chez M. Roland, à Courtillet.

Conducteurs de chevaux.

1^{er} prix *ex-æquo*, diplôme de mérite et 80 francs en un livret de Caisse d'épargne : offerts par MM. Demailly, D^r Giraud et Vacquerel, conseillers municipaux, Mlle Heaumé, MM. Auguste Gallé, Thielemans, Eschger et Naudé ; *M. Coimet* (Albert), chez M. Boulanger, à Creil.

1^{er} prix *ex-æquo*, diplôme de mérite et 80 francs en un livret de Caisse d'épargne : *M. Gressier* (Auguste), chez M. Félix Roland, à Barbery.

2^e prix, diplôme de mérite et 60 francs en un livret de Caisse d'épargne : *M. Malpart* (Arthur), chez M. Obry, à Creil.

Attelages de Chevaux.

Hors concours : *M. Obry*, de Creil, lauréat de la prime d'honneur de la grande culture.

Objet d'art offert par le Conseil municipal de Chantilly : *M. Boulanger*, cultivateur à Creil.

Chevaux.

Hors concours : *M. Martin*, de Villers-Saint-Paul, qui a obtenu un objet d'art pour son élevage. — 15 fr. au conducteur.

Médaille en vermeil, offerte par M. Aury-Pauquet, conseiller d'arrondissement : *M. Gueulle*, de Précy. — 15 fr. au conducteur.

Médaille en vermeil, offerte par M. Daussin, conseiller général : *M. le D^r Chamuel du Planchat*, de Chantilly. — 10 fr. au conducteur.

Vaches laitières et taureaux.

(*M. Albert Martin, rapporteur*).

Les lots exposés étaient au nombre de sept. Le jury a dû, conformément aux usages, placer hors concours MM. Rondy et Martin qui ont obtenu : le premier la prime d'honneur de la moyenne culture et le second un objet d'art pour l'ensemble de son bel élevage.

Les vaches laitières étaient convenablement représentées, surtout celles de la race hollandaise. Nous ne parlerons pas du lot de M. Lucien Boisseau, exposant hors concours, dont les succès sont aussi nombreux que mérités et dont les animaux arrivent à la perfection. M. de Savignies expose de fort jolies vaches, peut être un peu petites, mais très bonnes laitières, qui font honneur à l'élevage de Coye et remplissent bien les conditions du concours. M. Gueulle nous fait voir un joli taureau et de belles vaches, malheureusement un peu trop âgées. Les lots de MM. Rondy, Martin et Bonaves et de l'Hospice Condé étaient assez bien composés et toutes les races, provenant d'acquisitions, y étaient représentées.

Exposant hors concours : *M. Boisseau*, de Chantemerle. — 20 fr. au conducteur.

Hors concours : *M. Rondy*, à Vaux, qui a obtenu la prime d'honneur de la moyenne culture. — 15 fr. au conducteur.

Hors concours : *M. Martin*, de Villers-Saint-Paul, qui a obtenu un objet d'art pour son élevage. — 15 fr. au conducteur.

1^{er} prix, objet d'art : *M. Lescuyer de Savignies*, de Coye. — 15 fr. au conducteur.

2^e prix, objet d'art : offert par M. Ferry : *M. Gueulle*, de Précy. — 15 fr. au conducteur.

3^e prix, médaille en argent, offerte par M. Prevat, de Chantilly : *M. Bonaves*, de Vineuil. — 10 fr. au conducteur.

4^e prix, médaille en argent, offerte par M. André, de Chantilly : l'*Hospice Condé*, à Chantilly. — 10 fr. au conducteur.

Moutons.

(*M. Gréhan, rapporteur du jury*).

Si le concours de Chantilly n'a pas amené de nombreux éleveurs de moutons, il nous a procuré l'occasion d'apprécier une fois de plus ceux dont la réputation est, à juste titre, si vantée dans la contrée. Dans la parfaite cordialité qui règne entre eux, il semblait que les lauréats d'autrefois voulaient céder la place à leurs jeunes amis. C'est ainsi que MM. Boisseau et Longuet s'étaient mis hors concours.

Deux jeunes concurrents étaient donc en présence et tous deux bien différemment méritent nombreux éloges.

M. Constant Dhuicque, de Brégy, toujours inlassable dans l'amélioration de son troupeau de dishleys-mérinos, nous arrivait récemment primé du concours général de Paris. Le prix d'ensemble qu'il en rapportait est la preuve évidente de l'amélioration de son élevage. Il nous a, entre autres, présenté à Chantilly un jeune bélier dont le poids et les formes témoignent d'une rare précocité dans un troupeau de dishleys-mérinos.

Nous avons à côté des élèves de M. Dhuicque quelques représentants du lot bien connu de southdows de M. Etienne Roland, de Courtillet. L'ensemble de son exposition nous montre que l'éleveur a toujours gardé le souci de la pureté de la race. L'Angleterre, depuis quelques années, lui a fourni de beaux modèles et c'est ce qui lui permet de nous montrer un mouton de bonne taille, rustique et précoce.

Les membres du jury ont donc décidé de donner un premier prix *ex-æquo* à MM. C. Dhuicque et Roland, persuadés qu'à l'avenir ils garderont la tête des éleveurs de la contrée.

Exposant hors concours : *M. Lucien Boisseau*, de Chantemerle. — 20 francs au berger.

Exposant hors concours : *M. Robert Longuet*, de Marolles. — 20 francs au berger.

Prix *ex-æquo*, objet d'art : *M. C. Dhucque*, de Brégy. — 20 francs au berger.

Prix *ex æquo*, objet d'art : *M. Roland*, de Courtillet. — 20 francs au berger.

Animaux de basse-cour.

Médaille en vermeil grand module, offerte par *M. Heuzé*, député : *M. Martin*, de Villers-St-Paul, pour ses remarquables coq et poules race Estaires.

Médaille en vermeil, offerte par *M. Benoist*, de Chantilly : l'*Hospice Condé*, à Chantilly, pour l'ensemble de son exposition, avec mention spéciale pour les lapins rouennais.

Médaille en vermeil, offerte par MM. *Joly et Pinçon*, conseillers municipaux, et MM. *Perrot et Bléry* : *M. Carpentier*, à Rantigny, pour ses coq et poules race Crève-cœur et ses lapins angoras, russes et japonais.

Médaille en argent, offerte par *M. Bavard*, de Chantilly : *M. Etienne Benoist*, de Chantilly, pour coq, poule et poulets nains.

Médaille en argent, offerte par MM. *Aubin*, horticulteur et *Girault*, faïencier : *Mme de Parseval*, à Senlis, pour ses pigeons paon.

Médaille en argent, offerte par *Mme Fouchard* et *Mlle Godard* : *M. Herbelin*, de Creil, pour ses lapins croisés lièvre et ses lapins de montagne.

Chiens.

Médaille en vermeil, offerte par *M. Heuzé*, député : *M. Duriez*, à Barisseuse, pour ses chiens bassets griffons vendéens.

Médaille en argent, offerte par MM. *Duchauffour* et *Batellier*, de Chantilly : *M. Deschamps*, à Chantilly, pour ses chiens bull.

Produits divers.

Objet d'art, offert par MM. *Léon Marlin* et *Auguste Devouge* : *M. Bahu-Mercier*, de Boissy-Fresnoy, pour ses fromages de Macquelines.

Médaille en argent, offerte par MM. *Brière* et *Heil*, de Chantilly : *M. Carpentier*, de Rantigny, pour ses cidres et fruits.

Instruments divers construits en dehors de l'arrondissement et exposés sur le Champ du Concours.

(*M. Etienne Garnier*, rapporteur).

Résumé des différentes expositions :

1° *Maison Albaret*, constructeur à Rantigny (Oise) : Machine à vapeur, à battre, et presse.

2° *Avond*, Mesgrigny-Méry (Aube), sa nouvelle botteleuse « L'Idéale ».

3° *Maison Bajac*, à Liancourt : Grande exposition d'instruments aratoires divers, chariot moule piocheur (11 dents).

4° *Maison Descamps*, à Compiègne (Oise), représentant la maison Massey-Harris : Batteuse Wintenberger, moteur benzol (3 chevaux), différents instruments aratoires, faneuses, rateau, faucheuses, moissonneuses, lieuses, etc.

5° *Maison Egrot*, rue Mathis, Paris : Spécialité d'alambics, cuiseurs pour l'alimentation du bétail « Omnia ».

6° *Maison Lalis*, à Liancourt : Exposition de tonneaux divers.

7° *Société « La France »*, *M. Vaillard* directeur et représentant, 50 et 51, quai Jemmapes, Paris : Moteur à benzole ou à gaz de ville, écrémeuses, semoir à grains, faucheuses, moissonneuse-lieuse remarquable par son embrayage automatique fixé au siège du conducteur.

8° *Maison Piller*, 24, rue Alibert, Paris : Exposition générale d'instruments divers, faucheuses, moissonneuses, lieuses, semoir à la volée ou à nitrate « Le Mayholle », moteur au benzol ou à essence.

9° *Maison A. Lefèvre*, représentant, 67, rue du Connétable, Chantilly (Oise) : Moteur à essence, dynamo, moteur électrique, différents objets électriques, lampes électriques de poche, etc.

10° *Maisons Michel Robert*, Senlis (Oise) et *Edouard Robert*, Creil (Oise) : Exposition générale de machines agricoles « Mac Cormick ».

1° *Faneuse* à ressorts permettant les accidents de terrain pour que les fourches, offrent assez de résistance sans être cassées.

2° *Herse Canadienne* à ressorts à 3 jeux permettant une largeur de terrain de 2 m. 80.

3° *Piocheur vibrateur*, dit « *Griffard* », de 11 dents, faisant 1 m. 40 de travail, vendu à un prix tel que personne ne pensait pas pouvoir arriver à construire cet instrument. Ce qui permet à toute culture de ne pas hésiter à l'acheter.

4° *Avant-train « La Perfection »* : Les maisons *Michel Robert* et *Edouard Robert*, de Senlis, nous présentent un avant-train pour moissonneuse-lieuse auquel nous croyons devoir apporter toute notre attention et le signaler à cause des grands avantages qu'il présente sur tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, pour arriver à supprimer le garottage des chevaux ; en effet ; nous remarquons que cet instrument permet de conserver la flèche qui sert à gouverner et à reculer la machine sans que le poids de cette dernière qui est supportée en entier par l'avant-train, ne puisse avoir les inconvénients des autres instruments de ce genre

Moissonneuse-Lieuse, grande amélioration dans le lieur pour empêcher les petites bottes.

La commission a été émerveillée de voir la maison *Mac Cormick* aussi bien représentée et offre toutes ses félicitation aux frères *Robert*.

11° *Élévateurs d'eau à Roze (Somme)*, ses élévateurs avantageusement connus.

12° *Frédéric Albin Lœbel*, 26, rue Cadet, Paris, machine « *Fix* » à badigeonner.

Instruments agricoles

construits en dehors de l'arrondissement

Un diplôme d'honneur a été accordé, sans ordre de classement, à :

MM. Avond, de Mesgrigny-Méry (Aube) ;

Bajac, de Liancourt ;

Bullot, de Fontenay-en-Parisis ;

Denis, de Saint-Quentin ;

Descamps, de Compiègne ;

Lalis, de Liancourt ;

Lefebvre Albaret, de Rantigny ;

Lefèvre, électricien, à Chantilly ;

Loebel, rue Cadet 26, Paris ;

Pillet, 24, rue Alibert, Paris ;

Robert Michel, de Senlis ;

Robert Edouard, de Creil ;

Rose frères, de Poissy ;

La Société Egrot, 49, rue Mathis, Paris ;

La Société « La France », 24, rue Vic-d'Azir, Paris ;

La Société de construction d'Élévateurs d'eau, à Roye.

Constructeurs de l'arrondissement.

Diplôme d'honneur et médaille de vermeil grand module, offerte par M. Sargenton :
MM. Menot frères et Deneuville, à Acy-en-Multien, pour l'ensemble de leur exposition.

Médaille en argent, grand module, offerte par M. le comte de Kersaint, conseiller général : M. Grenier, de Péroy-les-Gombries, pour son exposition de fers à chevaux et à bœufs.

Médaille en argent, offerte par MM. Toupet et Bert, conseillers municipaux, M. Denier, de Chantilly, pour ses mannes en rotin.

Médaille en argent, offerte par MM. Toupet fils et Gervais : M. Leleu, maréchal à Balagny-sur-Thérain, pour ses herses.

Médaille en argent, offerte par MM. Bouillet, conseiller municipal, et Dullocq : M. Masson, de Brasseuse, pour ses jougs.

Expériences d'électricité.

Les récompenses suivantes ont été accordées pour leur active coopération aux expériences d'électricité :

Diplôme d'honneur et objet d'art, offert par le Conseil municipal de Chantilly, à M. Gibert, ingénieur-électricien à Saint-Quentin.

Diplôme d'honneur et objet d'art, offert par le Conseil municipal de Chantilly, à M. Girard, de Bertrandfosse.

Diplôme d'honneur, à MM. André Jungfleisch, de Bertrandfosse et Morel, électricien à Chantilly.

La lecture du palmarès terminée, M. Martin a tenu à remercier la très nombreuse assistance venue pour applaudir les lauréats de la Société d'Agriculture et notamment les ouvriers des fermes qu'un labeur incessant n'ayant pas, pour certains d'entre eux, une durée moindre de 50 années dans la même exploitation, rend particulièrement dignes des encouragements qui leur sont accordés.

M. Martin trouve également un mot aimable pour remercier l'excellente Société Musicale de Chantilly, si bien dirigée par M. Maubert, qui a bien voulu prêter son concours à la solennité en faisant entendre plusieurs des meilleurs morceaux de son répertoire.

Il convient encore d'adresser un bien chaleureux remerciement à MM. Heaumé et Ferry qui ont consenti à assumer toute la charge de l'organisation de l'exposition sur la pelouse.

Une tâche non moins lourde incombait à M. Girard : celle de l'organisation des expériences d'électricité avec les moyens de fortune dont on dispose en pareil cas. Nous ne surprendrons personne en disant que grâce à l'activité de M. Girard, fort bien secondé par M. André Jungfleisch, ces expériences ont pu être faites avec toute la précision possible. Est-il nécessaire d'ajouter que M. l'ingénieur Gibert a suivi ces expériences avec la science que chacun lui connaît et en a contrôlé les résultats avec le plus grand soin. Nous leur adressons à tous nos plus vifs remerciements.

Nous ne saurions oublier non plus MM. Boulanger, Obry, Gonnet et Rondy qui n'ont pas hésité à déplacer leurs attelages et leur personnel pour venir à Chantilly faire le transport, à l'arrivée et au départ, de toutes les machines agricoles exposées. La Société leur en est très reconnaissante.

Le Banquet.

A six heures et demie du soir, la Société d'Agriculture réunissait, dans un grand banquet donné à l'Hôtel du Grand Condé, les agriculteurs, leurs invités, les lauréats et les serviteurs récompensés.

Au moment des toasts, M. Vallon, l'aimable et distingué maire de Chantilly, a prononcé le discours suivant :

Toast de M. Vallon, maire de Chantilly.

Messieurs,

En revenant cette année à Chantilly pour y tenir son Concours, la Société d'Agriculture de Senlis nous a fait un honneur et un plaisir dont je tiens à la remercier au nom de la ville et de ses habitants.

A la gratitude que nous lui devons et que nous sommes heureux de lui exprimer, j'ajouterai notre salut respectueux et amical à votre digne et si justement honoré président, M. Léon Martin, à ses excellents collaborateurs, à notre sympathique député, M. Robert Heuzé, qui a répondu à votre appel avec sa bonne grâce habituelle ; à M. le conseiller général Daussin, qui vous a présenté tantôt un rapport si intéressant et si attachant sur les récompenses décernées aux vieux serviteurs de l'agriculture.

J'adresserai aussi aux principaux artisans de cette fête, aux exposants et aux lauréats, les souhaits de bienvenue et les félicitations de la ville de Chantilly.

Vous avez trouvé à Chantilly, Messieurs, à côté de l'objet spécial qui vous y amenait, de grands souvenirs historiques. Ici, le présent se rattache toujours au passé : c'est dans le beau domaine légué à la France par le duc d'Aumale que vous avez reçu une hospitalité dont nous sommes, avec vous, reconnaissants à l'administration de l'Institut ; c'est dans cette puissante et charmante construction des Condé qu'ont été faites ces expériences d'emploi de l'électricité aux machines agricoles, qui montrent combien votre Société est toujours soucieuse de chercher le progrès dans les méthodes et les applications pouvant servir vos intérêts.

Vous savez, Messieurs, le mot d'Henri IV : « Labourages et pâturages sont les deux mamelles de la France ». Il voulait, par là, affirmer que la puissance économique de la France avait pour base son agriculture.

Malgré le temps écoulé, et l'admirable et fécond développement de l'industrie de notre pays, la vieille remarque d'Henri IV est restée vraie.

L'agriculture a l'influence la plus sensible, la plus décisive sur la richesse publique, d'où dépend, quoi qu'on en dise, l'amélioration du bien être des ouvriers, plus encore que de celui des patrons.

Et dans notre région, l'agriculture se place, on peut le dire, à la tête des exploitations agricoles de France par l'intelligence, par le sens pratique et scientifique à la fois, par les progrès constants qui s'y révèlent.

Constater ces faits, Messieurs, c'est vous rendre le témoignage qui vous honore le plus et je vous l'apporte très cordialement avec le loyal et traditionnel toast qu'il m'appartient de vous proposer en ce moment.

Messieurs les agriculteurs, comme tous ceux et plus peut être que tous ceux qui travaillent et qui produisent, ont besoin, ainsi que le disait récemment à Rouen M. le président Fallières, « de la tranquillité du jour et de la sécurité du lendemain. » Cette double condition de la prospérité générale est aussi et par cela même, le bien le plus essentiel à la vitalité, à la force, à l'avenir de notre pays.

Et c'est en formant ce vœu, qui n'est en définitive que l'expression du sentiment profond de patriotisme que nous avons tous au cœur, que je vous demande, Messieurs, de lever respectueusement nos verres en l'honneur de M. le Président de la République française.

M. Martin se lève alors pour remercier le maire et la ville de Chantilly de leur gracieuse hospitalité :

Toast de M. Martin.

Messieurs,

M. Vallon vient de dire sur chacun et sur toute chose le mot juste, sauf beaucoup d'exagération à l'égard de votre président.

Mais il a oublié la ville de Chantilly, et la ville de Chantilly jouit depuis des siècles de l'heureux privilège de recevoir dans ses murs toutes les grandeurs, toutes les noblesses, toutes les gloires, toutes les richesses du monde entier. Les rois, les empereurs viennent du bout du monde pour la visiter. Elle a été le séjour favori des grandes figures de notre histoire, depuis le connétable de Montmorency jusqu'au duc d'Aumale, en passant par le

grand Condé. Elle possède aujourd'hui dans son château légendaire les hommes les plus distingués dans la science, dans les lettres, dans l'histoire et dans les arts, en un mot l'Institut de France tout entier.

Elle reçoit à certains jours tout ce que Paris, la France, l'étranger même comptent de personnages marquants par leur richesse et leur élégance.

Son château est rempli d'œuvres d'art, de documents historiques, de chefs-d'œuvre de la littérature, de la peinture, de la sculpture, de spécimens merveilleux de l'architecture et de l'art des jardins.

Pour compléter cette encyclopédie des connaissances de l'esprit humain, la ville de Chantilly a offert une généreuse hospitalité à l'agriculture ; j'espère que celle-ci ne sera pas trop indigne du cadre splendide dans laquelle elle a été placée.

Ses représentants, constructeurs et cultivateurs, comptent parmi les plus éminents de France, presque tous les lauréats des grands concours de Paris et de la région du Nord, leurs animaux et leurs machines sont au premier rang des produits de l'agriculture.

La ville de Chantilly doit la réputation dont elle jouit à ses sites pittoresques, à ses pelouses, à sa forêt, à ses monuments, mais elle le doit surtout à la générosité et à l'amabilité de ses habitants, à l'intelligence et au jugement de son Conseil municipal, au dévouement si éclairé et si judicieux de son maire, M. Vallon.

Je bois à la prospérité de la ville de Chantilly, à la santé de ses habitants et je leur adresse tous mes remerciements.

A son tour, M. Daussin, conseiller général, se lève et prononce l'allocution suivante :

Toast de M. Jules Daussin, conseiller général, rapporteur de la Commission des Prix de Moralité.

Messieurs,

Conformément à l'usage traditionnel qui exige que le Conseiller général du canton qui reçoit la Société d'Agriculture de l'arrondissement prenne la parole au cours de ce banquet, je me sou mets à cette aimable obligation, heureux de pouvoir, en quelque sorte, parachever la tâche qui m'incombait, de rapporter les Prix de Moralité décernés en 1911.

En compulsant les élogieux dossiers de ces méritants, de ces loyaux et inlassables serviteurs du sol, de ces excellents pères de famille qui sont autant de bons citoyens et de bons français, un sentiment de réconfort, d'optimisme, de foi en l'avenir pénètre le Rapporteur de la Commission.

Et je songeais qu'à côté de tant d'humains qui courent à la poursuite d'un insaisissable et chimérique bonheur, nos lauréats d'aujourd'hui avaient trouvé, involontairement peut-être, l'unique, le vrai, l'idéal moyen de devenir infailliblement heureux.

Dans l'accomplissement de leur utile besogne quotidienne, dans l'atmosphère d'intensive activité qui règne autour de ces exploitations agricoles ; dans le calme bienfaisant de la vie champêtre, ces braves gens ont su trouver la « petite fleur bleue » sans la chercher ; ils ont su acquérir tout ce qu'il faut pour jouir en paix de l'existence.

Ces vétérans, ces pionniers de la glèbe sont, pour nous, une vivante leçon de choses.

Les rudes travaux dont ils ont l'accoutumance ; le zèle, le désintéressement, l'esprit de suite dont ils sont animés, le profond attachement à cette terre à laquelle ils

demandent leur pain et celui des autres, les imposent à l'attention, à l'estime et à l'admiration de leurs semblables.

Aussi, pour terminer comme il convient cette magnifique et reposante journée, est-ce un devoir pour moi de vous convier, tant en mon nom qu'en celui des membres de la Commission des Prix de Moralité, à lever nos verres en l'honneur de ces zélés serviteurs de l'agriculture, de nos lauréats et lauréates de 1911 ; en l'honneur de cette vaillante Démocratie agricole et ouvrière qui fait la force de la Patrie et de la République !

M. Robert Heuzé fait ensuite l'éloge de la Société d'Agriculture stimulant, par son initiative, le labeur cultural, en encourageant partout le dévouement et la fidélité des serviteurs ruraux. Il parle des ouvriers de la terre, dont les services ne sont pas assez mis en relief, et il montre les liens profonds unissant les cultivateurs et tous ceux qui les secondent. Sans cette union, dit-il, la France n'aurait plus sa prospérité, son harmonie.

Après ce discours applaudi, M. Loup Bertroz a parlé au nom de la presse, adressant ses compliments à la Société d'Agriculture, à son Bureau, et les remerciant des services qu'elle rend aux populations rurales. Il a salué toutes les dames présentes au banquet. Elles demeurent toute l'année à la peine, il est bien juste, dit-il, qu'elles soient aujourd'hui à l'honneur.

M. Delaunay complimente les éleveurs : MM. Boisseau, Dhuicque, Longuet et Roland qui, par leurs progrès, soutiennent le bon renom de la Société d'Agriculture de Senlis.

La ville s'était partout illuminée pour fêter ses hôtes, et le soir, dans chacune des fami les agricoles, il a été parlé de la journée de Chantilly, de son beau ciel et de sa merveilleuse empreinte.

L. F.

Compte rendu des Expériences d'Electricité appliquée aux machines agricoles.

Conformément au programme prévu pour le concours de Chantilly, notre Société a organisé dans le manège des grandes écuries du château de Chantilly, obligeamment mis à sa disposition par l'Institut, une série d'essais de machines agricoles mues par l'électricité. Ces essais ont eu lieu les mardi 20 et samedi 24 juin, en présence d'ingénieurs spécialistes munis de tous les appareils de contrôle nécessaires et devant une commission désignée par le Bureau de la Société. La Société des Agriculteurs de France avait accordé une subvention pour nous aider à mener à bien ces expériences.

Remarqué parmi les personnalités qui ont suivi les essais : MM. Dufaure, président de la Section du Génie rural à la Société des Agriculteurs de France ; Leroux, professeur départemental d'Agriculture à Beauvais ; Léon Martin, président de notre Société ; Frère, directeur général de la Société anonyme Saint-

Quentinoise d'éclairage et de force motrice ; Berger, régisseur de l'usine de cette société à Chantilly ; Gibert, l'ingénieur électricien bien connu, de Saint-Quentin ; Lefebvre, président de la Chambre syndicale des Fabricants de Machines agricoles ; Heaumé, conseiller municipal de Chantilly ; Albert Martin, Lemoine père et fils, Duvivier, Huet de Trumilly, chargé du rapport à la Société des Agriculteurs de France sur les essais réalisés ; Frédéric Bataille, Oury, Etienne Roland, Ferry, René Sagny, Lelièvre, Michel Robert, Devouge, Sauvage, Simonard d'Ognes, Morel, électricien à Chantilly, etc., etc.

Il ne faut pas se dissimuler que la tâche était assez ardue et notre compagnie peut tirer quelque mérite d'avoir su mener à bien le programme qu'elle s'était tracé. Il fallait en effet trouver un grand local libre pendant assez longtemps, avoir près de là le courant nécessaire, l'amener, se munir des tableaux de distribution, des compteurs et appareils de mesure. Il fallait des batteuses et assez de machines diverses pour réaliser des expériences variées. Il fallait enfin des approvisionnements suffisants pour que les essais puissent durer assez longtemps et pour que tout se passe comme dans nos exploitations. A cet effet, 1.000 gerbes d'avoine, 2.000 kilogr. de betteraves, 1.000 kilogr. d'engrais, 1.000 kilogr. de tourteaux, 500 kilogr. de blé, 500 kilogr. d'orge ont dû être transportés aux Grandes Ecuries.

Trois constructeurs ont envoyé des batteuses : 1° La Société anonyme des Anciens Etablissements Albaret, à Rantigny (Oise) ; MM. Menot frères et Deneuville, à Ancy-en-Multien (Oise) ; 3° M. Bullot fils, à Fontenay-en-Parisis (Seine-et-Oise).

La batteuse Albaret est du type K 1911 spécialement étudiée pour la petite et la moyenne culture. Elle est mobile afin de répondre aux nouveaux besoins des agriculteurs qui, recevant le courant électrique, aiment à pouvoir placer leur machine sous un hangar en plaine, dans leur grange, au bord d'une route, en un mot partout où ils peuvent avoir une prise de courant de force. Elle ne pèse pas plus de 2.000 kilos et son encombrement est de 4^m30 sur 2^m60. Les arbres tournent dans des roulements à double rangée de billes enfermés dans des paliers étanches dont il suffit de vérifier le graissage tous les 3 ou 4 mois. Elle est munie d'un double nettoyage et d'un extracteur de menue paille. En outre, pour rendre la part de la main-d'œuvre aussi réduite et aussi automatique que possible, les constructeurs ont muni leur batteuse de l'engrenage « Omnium » de M. Guillot, à Orléans, et d'un lieur de paille « France ». Enfin le moteur électrique se place d'une façon très pratique sur un support à l'arrière de la machine à côté du rhéostat, des fusibles et de l'interrupteur. Le batteur doit tourner à 900 tours et la poulie normale d'attaque a 0^m170 de diamètre. A vide la batteuse avec tous ses accessoires a consommé 3 kwts ; à charge, 4 kwts à 4 kwts 500. Travaillant sans les accessoires, dont on peut somme toute se dispenser, elle absorbait 3 kwts 200. Elle est établie pour passer 1.800 à 2.000 gerbes par journée de dix heures.

La batteuse Menot frères et Deneuille est fixe sur plancher. Son encombrement est de 8 mètres sur 5 mètres. Elle est fixée au sol par 6 dés, munie d'un double nettoyage, d'un extracteur de menue paille et d'un pèse paille qui peut rendre bien des services. Elle est construite pour battre au maximum 4.000 gerbes par jour. La paille sort du batteur bien conservée, parfaitement secouée par des secoueurs articulés très perfectionnés. Le batteur tourne de 700 à 750 tours. A vide, la machine absorbe 2 kwts 100; à charge, 2 kwts 800 à 2 kwts 900.

La batteuse de M. Bullot fils est mobile comme celle de la Société Albaret. Son encombrement est de 3^m50 sur 2^m. Elle est munie de secoueurs articulés et d'un seul tarare à hélices. Sur demande on peut y adapter un deuxième nettoyage par crible et ventilateur, avec élévateur amenant le grain à hauteur du sac. En ordre de marche le batteur tourne à 800 tours et le diamètre de la poulie d'attaque est de 0^m300. A vide, la machine construite pour passer environ 2.000 gerbes par jour a consommé 1 kwtt 800 à 1 kwtt 900; à charge, 2 kwts 800.

Au cours des essais, le nombre et le poids des gerbes passées ont été relevés exactement, mais il n'a pas semblé utile de compliquer ce compte rendu d'une telle quantité de chiffres. On a surtout cherché à travailler dans les conditions normales, afin de permettre aux cultivateurs de faire choix d'une batteuse, en raison de l'importance plus ou moins grande de leur récolte et de faire ce choix en sachant à l'avance ce qu'ils consommeront approximativement de courant. C'est le même homme qui a engrené au cours des essais et l'expérience a duré le même temps pour chaque machine présentée. La consommation relevée aux cadrans des compteurs était confirmée par les indications d'un wattmètre étalon de la Compagnie des compteurs, muni d'un transformateur d'intensité.

Après les batteuses, neuf diverses machines d'un usage courant dans nos exploitations ont été soumises aux essais.

1° Un coupe racines 40 C de la maison Piller. Son encombrement est de 0 m. 85 × 1 m. 40. En marche normale il tourne à 150 tours à la minute. La poulie d'attaque à 0 m. 300 de dm. On fixe l'appareil au sol par des équerres boulonnées sur les pieds de bois. A vide il consomme 0 kwtt 750; à charge, 1 kwtt. 500. Servi par 3 hommes, 2 à la charge, 1 pour déblayer il peut couper d'une façon convenable 13.000 kilos de betteraves à l'heure!

2° Un hache-paille n° 25 de la maison Piller. Son encombrement est de 1 m. 90 × 1 m. 40. En marche normale il tourne à 200 tours à la minute. La poulie d'attaque à 0 m. 300 de dm. On fixe l'appareil comme les 3 autres dont il va être question ci-dessous par des boulons passés dans les trous réservés à cet effet dans les pieds en fonte. A vide, il consomme 0 kwtt 750; à charge 1 kwtt. 840. Régulièrement servi il a coupé 400 kilos de paille d'avoine à l'heure en bouts de 0 m. 003 à 0 m. 009. Pour couper en bouts de 0 m. 009 à 0 m. 018 il faut le double de temps.

3° Un aplatisseur 5 H de la même maison. Son encombrement est de 1 m. 45 ×

0 m. 90. En marche normale, il tourne à 250 tours à la minute. La poulie d'attaque est aussi de 0 m. 300 de dm. A vide il consomme 0 kwtt. 850; à charge, 1 kwtt. 200. Il a pu aplatir comme il convient de le faire pour la consommation courante 250 kilos d'avoine à l'heure. C'est un petit modèle auquel il faudrait préférer un plus grand dans une assez importante exploitation.

4° Un moulin combiné 1 P C H de la maison Piller également. Sur le même bâti est un aplatisseur. L'encombrement de l'appareil est de 0 m. 65 sur 1 m. 20. En marche normale l'aplatisseur tourne à 250 tours et le moulin à 500 tours. La poulie d'attaque est de 0 m. 250. A vide la consommation est de 0 kwtt 900; à charge, de 2 kwts. On a aplati 580 kilogr. d'avoine à l'heure.

5° Un moulin à meules coniques I P H de la même maison. Son encombrement est de 0 m. 60 sur 1 m. 20. Il tourne à 500 tours et la poulie d'attaque est de 0 m. 200. Il a absorbé à vide 0 kwtt 660. En charge la consommation a varié de 1 kwtt 200 à 2 kwts 400. Cent kilogr. d'orge ont été réduits en farine en une heure environ.

6° M. F. A. Loebel, 26, rue Cadet, à Paris, a présenté un broyeur de tourteaux « Rekord Hansen » n° 1. Il se compose d'un seul rouleau, de deux coussinets et ne comporte pas de roues dentées. Le cylindre en acier tourne dans les coussinets munis de graisseurs automatiques. Ce cylindre est muni de griffes ou cames en acier trempé fixées en spirale. La cuirasse présente des ouvertures dans lesquelles passent les pointes des griffes. C'est entre la cuirasse et les cames que le broyage, réglable à volonté, s'effectue. Son encombrement est de 0 m. 75 sur 0 m. 80. Il tourne de 150 à 200 tours à la minute et la poulie d'attaque a 0 m. 300 de dm. Il a absorbé à vide 0 kwtt 480; en pleine charge 0 kwtt 720. On peut facilement broyer 1.500 kilogr. de tourteau de lin à l'heure. Pour broyer à la grosseur d'une noisette du tourteau de sésame, il n'a pas fallu plus de force mais sensiblement plus de temps. Les plaques beaucoup plus grandes se présentaient moins bien à la trémie de l'appareil. La fixation de la machine au sol est des plus faciles.

7° MM. H. et G. Rose frères, constructeurs à Poissy (S.-et-O.) ont présenté un tarare américain aspirateur avec émotteur cribleur sasseur modèle n° 3. Son encombrement est de 2 m. 285 sur 1 m. Il tourne à 370 tours à la minute. La poulie de commande est de 200 sur 80. Le tarare est fixé au sol à l'aide de pattes à scellements. A vide comme à charge la consommation a été de 1 kwtt pour nettoyer en une heure 970 kilogr. de blé qui ont produit 96 0/0 de blé extrêmement propre.

8° Les mêmes constructeurs ont soumis aux essais une brosse à avoine n° 2. Son encombrement est de 1 m. 700 sur 1 m. 050. L'appareil tourne à 500 tours. La poulie de commande est de 200 sur 130. La fixation au sol est la même que pour le tarare. A vide le travail à effectuer est de 0 kwtt 400, à charge de 0 kwtt 700 à 0 kwtt 800. On a brossé 700 kilogr. d'avoine à l'heure. Les appareils de MM. Rose ont leur place toute indiquée en plus ou moins grand modèle chez

les grainetiers et chez les agriculteurs qui font des céréales ou des livraisons de détail très soignées

9° M. Edmond Denis à Saint-Quentin (Aisne) a bien voulu nous présenter un mélangeur d'engrais très ingénieusement conçu. On peut en l'employant réduire la main-d'œuvre et surtout faire des mélanges d'engrais très homogènes permettant d'éviter les ronds ultra verts qui dans nos récoltes servent souvent de point de départ à la verse. La poulie d'attaque tourne à 60 tours. Les arbres à hélices dans l'auge à mélange tournent à 30 tours. L'encombrement pour une machine contenant 175 litres est de 1 m. 350 sur 0 m. 540. A vide la consommation a été de 0 kwit. 600 ; à charge de 2 kwits. 600. On peut faire un mélange intime de 3.000 kilos environ d'engrais divers en une heure.

Telles sont les diverses machines qui ont pu être essayées au cours des deux réunions des 20 et 24 juin. Il serait trop long d'entrer dans le détail de toutes les conclusions qu'on doit tirer de ces expériences. Quatre résultats essentiels s'imposent cependant :

1° Les constructeurs doivent tendre de plus en plus à construire des machines faites pour tourner vite avec des roulements perfectionnés en donnant un haut rendement mécanique.

2° L'électricité est une force motrice pratique en culture parce qu'on peut l'employer commodément à tous les endroits où on en a besoin, si disséminés soient-ils et pour si peu de temps que ce soit.

3° Le coût d'une installation mécanique très complète à l'électricité produite par un secteur est moins élevé que la dépense à faire pour une même installation avec self-production.

4° Aux prix de 0 fr. 25 à 0 fr. 45 le kilowatt les frais généraux annuels sont très acceptables eu égard à la commodité, à l'économie de main-d'œuvre, à la suppression de bien des ennuis d'exploitation.

Nous espérons que ces quelques renseignements seront susceptibles d'aider les cultivateurs qui ont formé le projet de se servir de l'électricité comme force motrice.

Nous serions à juste titre taxés d'ingratitude si nous n'adressions pas ici nos remerciements à M. Taupin, régisseur du Domaine de l'Institut, qui a si bien secondé nos efforts aux Grandes Ecuries, à M. Frère, directeur de la Société Anonyme Saint-Quentin oise qui nous a obligeamment amené le courant fourni gratuitement pour les essais, à M. Morel, électricien à Chantilly, très documenté pour établir toute installation industrielle ou privée, à M. Gibert, ingénieur à Saint-Quentin, dont le concours nous a été indispensable et précieux.

HENRY GIRARD.

Assurances agricoles

L'ABEILLE

Compagnies à PRIMES FIXES

contre l'Incendie, la Grêle, sur la Vie et contre les Accidents.

L'ABEILLE-INCENDIE

Risques Agricoles, Meules, Hangars.

L'ABEILLE-GRÊLE

L'ABEILLE-ACCIDENTS

Accidents du Personnel Agricole, Responsabilité civile
Dommages aux Tiers, Assurances Individuelles
Accidents des Chevaux et Voitures. Accidents de Chasse.

L'ABEILLE-VIE

Assurances Vie entière, Terme fixe, Mixtes, Assurances dotales.

Combinaisons spéciales de L'ABEILLE

RENTES VIAGÈRES

A. BONAMY

délégué de la Société Agricole de Senlis.

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES L'ABEILLE

23, Rue du Châtel, SENLIS (Oise).

TÉLÉPHONE 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des Exploitations garanties par l'Abelle, dans l'arrondissement de Senlis, est de **24.200 hectares.**

J. ABELLE

Propriétaire & Directeur Général

Compagnie Française de Navigation

1880

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

A. BONAMY

Propriétaire & Directeur Général

Compagnie Française de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation

Compagnie de Navigation



